

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 8.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

Montréal, Jeudi, 22 Février 1888.

SOMMAIRE

TEXTE : De tout un peu.—L'origine du langage, par Sylvain Forêt.—Le coup d'Etat, par Horace de Viel-Castel.—Monument Cartier.—L'horloge du bureau des postes.—L'empereur Guillaume et Léon XIII.—Anecdote sur le général Chanzy.—Nos gravures : Gustave Doré ; Le prince Napoléon ; Le solitaire du lac Témiskaming ; Le portage de la Montagne.—Pour les orphelins pauvres.—Critique historique, par Benjamin Sulte.—Envers et contre tout, par André Gérard (suite).—Discours.—Choses et autres.—Nouvelles diverses.—Notes commerciales.—Les échecs.—Pensées.—Le jeu de dames.

GRAVURES : Le prince Jérôme Napoléon ; Gustave Doré, mort à Paris le 23 janvier 1883 ; Le général Chanzy sur son lit de mort ; Le solitaire du lac Témiskaming ; Le portage de la Montagne.

DE TOUT UN PEU

Le personnage de Boileau, qui donnait un grand dîner, disait à ses convives :

« Aimez-vous la muscade ? on en a mis partout. »

On pourrait dire par le temps qui court : Si vous aimez la politique, vous devez être content, car on en a mis partout : le Parlement de Québec est au beau milieu de ses travaux, le Parlement fédéral se taille du travail, et dans la province d'Ontario les élections provinciales font rage. Il semble que les passions politiques soient plus fortes chez notre voisin. On n'y voit que deux grands partis qui se haïssent tellement, qu'ils ne songent pas à se diviser. A Québec, les liens de partis semblent se détendre. Les libéraux comptent deux fractions et les conservateurs se montrent avec plusieurs nuances d'opinions.

Ces divisions intestines sont-elles un avantage ? Discuter cette question, même au point de vue de la théorie, pourrait nous entraîner sur un terrain qui nous est étranger. Mais nous pouvons bien dire que plus les partis se fractionnent, plus le gouvernement représentatif devient difficile et instable : Il n'y a qu'à étudier ce qui se passe en France et en Italie pour s'en convaincre.

.

M. Hébert, de Montréal, l'a emporté sur ses concurrents dans le concours ouvert aux artistes de tous les pays, pour le monument que le gouvernement fédéral se propose d'élever à la mémoire de M. Cartier. Ce monument consistera en une statue en bronze, de grandeur naturelle, reposant sur un immense soc en pierre de taille.

Le monument sera élevé à Ottawa, près du Parlement, à l'angle nord-ouest, sur les hauteurs qui font face à la province de Québec.

Nos félicitations à M. Hébert.

.

Puisque nous sommes sur le terrain des beaux-arts, un mot de l'Albani, qui a chanté l'autre jour à Toronto. La charmante diva, que tout le Canada brûle d'entendre, a déclaré à un reporter du *Globe* qu'elle viendrait chanter à Montréal avant de retourner en Europe. Elle a parlé en termes affectueux de ses anciennes amies de couvent, et surtout de ses maîtresses du Sacré-Cœur. Cet entretien, dont les journaux ont fait part au public, devra rassurer les personnes qui pensaient que l'Albani n'avait plus que de la froideur pour son pays.

.

La matinée musicale donnée samedi après-midi, dans la salle de M. L.-E.-N. Pratte, 280, rue Notre-Dame, par le célèbre pianiste, M. Ernest Longley, a été un véritable succès.

M. Longley était assisté de M. S. Mitchell et de Mlle Chaffee, qui certainement ont su se tenir à la hauteur de leur réputation en exécutant plusieurs morceaux de nos grands maîtres. L'élite de la société montréalaise s'y était rendue, et les applaudissements si souvent répétés sont une preuve du succès obtenu.

M. Pratte avait mis à la disposition des exécutants le célèbre piano "Hazelton" et un des harmoniums "Dominion."

L'ORIGINE DU LANGAGE

Tel est le titre d'un ouvrage de glossologie excessivement curieux et intéressant, que vient de publier simultanément à Paris et à Bruxelles, l'un des plus savants philologues du jour, M. Félix Thessalus.

L'auteur démontre par des exemples qui ont dû lui coûter de bien longues et bien fastidieuses recherches, que, dans tous les idiomes connus, les vocables, signifiant une seule et même chose, sont toujours plus ou moins homorhizes, que dans tous les pays du monde tous les signes du langage ont des affinités de forme, de son et de signification plus ou moins remarquables, et que par conséquent, toutes les langues du globe se tiennent par un point commun, qui est leur point de départ.

Voici en peu de mots la théorie de M. Thessalus.

L'homme étant partout le même, avec ses facultés, ses aspirations, ses passions, ses besoins et ses appétences, et se trouvant, sous toutes les latitudes et longitudes, doté d'un appareil articulateur et phonateur identique, il a dû primitivement, pour rendre sa pensée ou exprimer ses sentiments, se servir universellement des mêmes mimologismes et des mêmes onomatopées.

Son langage primitif a dû être une imitation aussi fidèle que possible des bruits et des sons que la nature faisait entendre à ses oreilles, et les signes de convention dont il s'est ensuite servi pour aider son langage, ont dû être calqués sur les objets qui frappaient ses regards.

Or, comme ces bruits, ces sons, ces objets sont partout les mêmes, M. Thessalus en conclut que toutes les langues tirent leur origine du même glossaire rudimentaire, et par conséquent sont toutes sœurs de la même mère.

Cette conclusion réduirait à néant toutes les longues dissertations, tous les volumineux ouvrages écrits par de célèbres linguistes pour établir une distinction d'origine entre les langues sémétiques et japétiques. Et quelle que soit la valeur des arguments de ces derniers, on ne peut s'empêcher de trouver ceux de M. Thessalus concluants.

Il démontre que chaque articulation éveille l'idée d'un objet ou d'une impression, qu'elle éveille cette idée par son nom et par sa forme, et, de plus, que les mots primitifs ou dérivés où elle se rencontre, ont tous une analogie quelconque avec l'idée qu'elle éveille.

Pour en arriver là, l'auteur établit certaines lois générales de permutation de lettres, qui ne sont pas nouvelles, mais auxquelles il donne certaines applications aussi surprenantes par leur plausibilité que par leur originalité.

De la corrélation des mots à la corrélation des lois de la syntaxe, il n'y a qu'un pas. Les uns sont fondés sur la nature, qui est universelle ; les autres sont appuyés sur la logique, qui est absolue.

Pour donner une idée du procédé suivi par l'auteur, prenons par exemple la lettre B, la première que l'enfant prononce, parce que c'est la consonnante qui s'échappe le plus naturellement d'une bouche fermée qui s'ouvre au moment de l'articulation :

« Le B, qui, dans la plupart des langues, le copte, le phénicien, le sanscrit, l'hébreu, le bengali, le syriaque, etc., représente une bouche fermée ou ouverte, se trouve dans le mot *bouche*. Le nom *be*, qu'on lui donne, est lui-même le cri de certains animaux.

« Il existe aussi dans *béler*, *bélier*, *béer*, *babûl*, *bâiller*, *bec* ; angl : *baby*, en fr : *bébé*—les moutons *béloquent*, les enfants *babillent*—all : *bellen*, en fr : *aboyez* ; *bishese*, en fr : (*arque*) *buse*, chose creuse ayant une embouchure, une bouche ; wende : *bledzig*, babiller.

« Dans le sansc : *ban*, *bukh*, *bru*, *bhas*, *bhan*, *balh*, crier, gronder, résonner, énoncer ; grec : *boao*, mugir ; *baudzô*, en fr : bredouiller, *baulalaô*, endormir en chantant ; lat : *butio*, crier comme un *butor*, une *buse*, en lat : *buteo* ; fr : *balbutier*, *hégayer*." »

Et ainsi de suite des autres consonnes. On voit que c'est fort ingénieux. Puis l'auteur passe à l'*onomatopée*, c'est-à-dire à la formation des mots par l'*onomatopée* ; puis à l'*onomasémasie*, c'est-à-dire aux différentes modifications des mots en passant du sens litté-

ral au sens figuré ; puis à l'*onomasustasie*, c'est-à-dire aux causes diverses de la modification des vocables quant à la forme.

Il y a surtout un chapitre sur la mutation des lettres, et l'intervention des lettres et des syllabes, qui est à lui seul un traité fort sérieux et digne d'attirer l'attention des savants.

En somme le livre de M. Thessalus fourmille d'aperçus nouveaux, d'exemples frappants, et de découvertes des plus intéressantes pour ceux qui se livrent à ce genre d'étude. Si ce n'est pas la solution définitive d'un grand problème, c'est un grand pas de fait dans cette direction.

SYLVAIN FORÊT.

LE COUP D'ÉTAT

La ridicule tentative du prince Napoléon rappelle le fameux coup d'Etat de son cousin. On trouve dans les mémoires du comte de Viel-Castel une relation de cette affaire qui donna le trône de France à Napoléon III.

M. de Viel-Castel, qui était fort bien reçu dans le monde, et qui tint dans certains salons un rang assez distingué, rencontra au Louvre, dans une des soirées habituelles qui y étaient données, en 1852, tous les vendredis, le colonel Espinasse. Ils causèrent ensemble et voici comment le colonel raconta à M. de Viel-Castel un épisode fort intéressant de la journée du 2 décembre.

Hier, il y avait, comme tous les vendredis, soirée au Louvre, le colonel Espinasse y est venu, et voilà ce qu'il m'a raconté :

Le 30 novembre dernier, le ministre de la guerre m'a fait appeler et il m'a dit : « Colonel, la situation politique dans laquelle nous nous trouvons est des plus critiques ; l'Assemblée se déclare de plus en plus hostile au Président ; avant peu, si on la laisse faire, la conspiration tramée et dont la proposition des questeurs n'était que le premier acte, aura son explosion. Les projets des conspirateurs ne sont plus un secret pour personne. Mettre le Président à Vincennes, s'emparer du gouvernement, tel est leur but. Nous sommes donc menacés de la guerre civile, nous avons donc à craindre la dislocation de l'armée tirillée par les partis qui, le lendemain de leur victoire, ne marcheraient plus d'accord et, définitivement, nous subissons la République sociale, une terreur pire que celle de 1793, la ruine et la honte de notre pays.

« Le Président veut prévenir un tel état de choses, et, pour y parvenir, il a résolu de dissoudre l'Assemblée, d'en faire arrêter les principaux meneurs et d'en appeler, pour approuver ses actes, à la nation tout entière. J'ai compté sur vous, sur votre énergie, qui m'est connue, pour exécuter les mesures nécessitées par le coup d'Etat salutaire. Me suis-je trompé ? »

Je répondis que le Président pouvait compter sur moi.

Il me fut remis une carte dont la présentation devait me donner accès dans tout le palais de l'Assemblée nationale, et, sans perdre de temps, profitant de mon droit, j'examinai la position que je devais emporter ; puis, ayant reconnu le faible de la place et pris mes dispositions, je revins chez le ministre et je lui répondis du succès de l'entreprise quand il me donnerait l'ordre d'agir. Cet ordre ne se fit pas attendre longtemps. Dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre, je fus réveillé par trois commissaires de police, chargés chacun d'une lettre que j'ouvris, et qui contenait des mandats pour procéder à l'arrestation des questeurs ; d'autres ordres m'enjoignaient de m'emparer du palais législatif, dont le commandement m'était remis, et enfin, je devais remettre au président Dupin une lettre du prince.

Les trois commissaires parurent d'abord émus de la gravité de l'acte qu'ils allaient avoir à accomplir ; mais quelques paroles fermes que je leur adressai leur rendirent l'assurance.

Vers deux heures et demie, mon régiment quittait sans bruit l'École militaire, deux cents hommes investissaient l'ensemble du Palais législatif avec ordre de n'en laisser sortir personne, et de ma personne je ma-

présentai, suivi de forts pelotons, à la porte du guichet et de la Présidence, où je demandai successivement à parler à l'officier commandant le poste et au chef de bataillon commandant le palais. En un moment, les deux officiers étonnés de ma présence à une pareille heure, furent mis aux arrêts forcés dans une chambre que je fis garder militairement, et, maître du palais, je pus procéder à l'arrestation des trois questeurs, MM. Baze, le général Leflô et de Panat. M. Baze tenta, sans succès, l'empire de son éloquence sur mes soldats qui se moquèrent de lui.

Le général Leflô, en grand uniforme, voulut haranguer la troupe, protester au nom des droits de l'Assemblée ; je ne lui permis pas de continuer ses tentatives, et avec tout le respect possible, je lui fis comprendre que, militaire chargé d'une mission, je ne pouvais permettre qu'il fit appel, contre les ordres dont j'étais porteur, aux soldats qui m'accompagnaient.

Mes hommes l'emmenèrent sur un signe que je leur adressai.

Débarassé des questeurs, je me fis introduire chez M. Dupin, auquel je remis la lettre du prince qui, après lui avoir expliqué la nécessité du coup d'Etat qui s'accomplissait, l'assurait de la conservation de sa liberté, mais lui conseillait néanmoins de laisser passer les premiers moments en demeurant fort calme au Palais législatif.

Le président Dupin répondit : " J'aime mieux cela, " et il resta.

Tout allait à merveille ; le jour se levait. Je réunis à mes troupes les soldats préposés à la garde de l'Assemblée, et qui tous jusqu'alors avaient ignoré quelle mission ils accomplissaient et je leur dis :

" Soldats ! une conspiration tramée par plusieurs membres de l'Assemblée nationale avait pour but de s'emparer du pouvoir et de mettre à Vincennes le neveu de l'empereur Napoléon. Elle était sur le point d'éclater ; nous avons prévenu son explosion ; voulez-vous être commandés par des pékins ou par le neveu de l'Empereur ? "

Un cri unanime de : Vive Louis-Napoléon ! fut la réponse des soldats à mon allocution.

La partie devenait de plus en plus belle ; cependant, comme il pouvait y avoir un soulèvement à Paris, une tentative d'attaque sur l'Assemblée, je ne négligeai aucune précaution. Un nombre considérable de familles d'employés étaient logées dans les bâtiments de service du Palais législatif. Je dus laisser circuler les bonnes, les domestiques. Une soixantaine de députés profitèrent de ces facilités pour se réunir dans la salle des séances ; ils y délibéraient la déchéance du Président, lorsque je fus informé de ce qui se passait.

Aussitôt, je chargeai un chef de bataillon de la gendarmerie mobile d'expulser du palais cette tentative de réunion. Cet officier fut accueilli par des huées, des cris ; je crus un moment qu'il serait assommé ; définitivement il dut battre en retraite. J'entrai dans la salle à la tête de mes grenadiers, et je fus également reçu par des vociférations. Les députés présents engageaient des luttes avec mes soldats ; voulant éviter tout scandale, j'obtins un moment de silence et je dis :

" Messieurs, au nom de votre propre dignité, cessez de vous opposer à l'accomplissement des ordres que je suis chargé d'exécuter, et ne me forcez pas d'avoir recours à la force dont je dispose. "

Les cris, les vociférations, les injures couvrirent mes paroles ; je ne pouvais laisser se prolonger une telle scène ; quelques énergumènes saisissaient mes soldats par leurs buffleteries ; je prononçai d'une voix qui dominait le tapage l'ordre suivant :

" Gendarmes, emportez ces messieurs ! "

Le commandement fut exécuté non sans peine ; les gendarmes emportèrent les députés comme on emporte des paquets. Les plus enragés parmi ces ex-représentants s'accrochaient à leurs bancs, ce qui faisait dire aux gendarmes : " Tiennent-ils à leurs vingt-cinq francs ces gaillards-là ! " Un plus énergumène encore voulait être frappé, il le demandait avec instance, tellement qu'à bout de patience le gendarme lui dit : " C'est votre dernier mot ? " et sur une réponse affirmative, il lui donna une bourrade à l'aide de laquelle il put tomber, et enfin, au comble de ses vœux, il fut emporté.

Le palais débarrassé, j'organisai le service militaire, et je pensais n'avoir plus qu'à m'occuper de ce soin, mais on vint me prévenir que mes députés chassés de la salle des séances avaient ameuté quelque populace et forçaient le poste qui gardait la porte d'entrée de la rue de Bourgogne. J'y courus avec une compagnie, je coupai en deux la colonne envahissante, et après avoir refoulé dans la rue la partie qui encombra le poste, je m'adressai en ces termes aux députés qui marchaient en tête et que je tenais prisonniers :

" Vous n'êtes plus pour moi des députés, vous êtes des insurgés qui ameutez la populace, forcez une consigne ; à votre première violence, je vous ferai fuir. "

Mon attitude résolue leur en imposa, je n'entendis pas un mot. Tous furent gardés à vue dans une

chambre ; mais peu à peu, et d'un ton très radouci, ils me demandèrent leur liberté et je la leur rendis.

— " Colonel, demandai-je, les auriez-vous fait fusiller s'ils avaient méprisé vos menaces ? "

— " Sans doute, je jouais ma tête, et je ne voulais pas la mal jouer. "

* *

Le colonel Espinasse est de taille moyenne, il paraît avoir tout au plus quarante ans ; ses cheveux et sa moustache sont noirs, ses traits sont énergiques, son regard est ferme, et sa parole brève est faite pour le commandement.

Fleury, l'officier d'ordonnance du Président, avait depuis longtemps désigné les officiers et les troupes qui, le cas échéant, pourraient être chargés de soutenir un coup d'Etat. Saint-Arnaud et Espinasse étaient du nombre. Saint-Arnaud, dans cette prévision, avait été chargé de l'expédition de la Kabylie ; il en avait rapporté le grade de lieutenant-général, et il était revenu en France pour prendre possession du ministère de la guerre.

Les hommes étaient choisis avec discernement. Quant à l'Assemblée nationale, si redoutable, si forte, qui agitait tellement le pays, qui se croyait invincible sous le bouclier d'une Constitution stupide ; quant à tous ces conspirateurs à vingt-cinq francs, les Baze, Leflô, de Panat, etc., qu'a-t-il fallu pour les dissiper... ?

Un colonel a dit à quelques gendarmes : " Emportez-moi ces hommes-là ! " et ils ont été ridiculement emportés au milieu des quolibets.

Puisse une telle fin être celle du règne des bavards !

HORACE DE VIEL-CASTEL.

MONUMENT CARTIER

On se rappelle que le parlement canadien a voté l'argent nécessaire pour élever un monument à la mémoire de sir George Étienne Cartier. Ce monument consistera en une statue de bronze, de huit pieds et huit pouces de hauteur, posée sur un socle, et sera élevé sur la terrasse du parlement, à Ottawa.

Le gouvernement avait ouvert un concours au monde entier pour un modèle de cette statue qui aurait deux pieds et deux pouces de hauteur, et à l'exécution duquel était attaché un prix de mille piastres.

Dix-sept artistes ont répondu à l'appel, quatre du Canada, dont trois d'origine française, et les autres des États-Unis, d'Angleterre, de France et d'Italie.

Le choix du modèle a eu lieu samedi, le 10 courant. Le nom et la nationalité des auteurs n'étaient pas connus des juges. Sur les dix-sept modèles, quatorze ont été mis de côté. Il ne s'est réellement trouvé que trois compétiteurs sur les rangs ; ils ont été reconnus après le concours pour être deux sculpteurs de Rome et un Canadien-Français, de Montréal, M. Hébert.

Les deux modèles italiens sont fort beaux d'apparence et de fini, mais ils ont le désavantage de n'être pas ressemblants. Le modèle de M. Hébert, au contraire, est d'une ressemblance parfaite et présente dans l'exécution générale une œuvre magnifique.

Les membres du cabinet ont adopté ce dernier modèle dont voici la description :

Le célèbre homme d'État est représenté en pardessus, debout près d'un pupitre chargé de papiers. L'un de ces derniers déborde et on y lit le mot " Confédération. " La main gauche est appuyée sur ce papier, et la main droite indique, par un mouvement plein de vie, que l'orateur parle du projet inscrit sur le document. La tête est nue et très ressemblante de face, de profil et par derrière.

Nous devons être fiers du succès remporté par un de nos compatriotes sur un aussi grand nombre de compétiteurs. Cela prouve que les beaux-arts font des progrès au Canada.

L'HORLOGE DU BUREAU DES POSTES

M. Hyacinthe Fournier, l'actif entrepreneur chargé d'élever la tour du Bureau de Poste de Montréal, et d'y poser l'horloge, a terminé les travaux de charpente.

Vendredi dernier, on montait dans la tour une cloche de 2,000 livres qui devra, en connection avec l'horloge, sonner toutes les heures.

Cette cloche, dont le son est aussi pur que puissant, a été fondue dans les ateliers de M. Chanteloup, et est la plus lourde qui ait encore été fondue dans la ville de Montréal.

L'horloge doit être posée cette semaine. C'est un véritable chef-d'œuvre de mécanisme avec tous les perfectionnements modernes.

L'horloge est à remonter et sonnera toutes les heures. Il faudra une demi-heure de travail tous les huit jours pour remonter ce grand chronomètre. Un mécanisme spécial, inventé par le constructeur, empêchera l'horloge de s'arrêter pendant qu'on la remontera.

Les aiguilles marcheront à chaque demi-minute sur

quatre cadrans, qui auront un diamètre de huit pieds, et seront recouverts par des vitres opales, revêtues d'une couche de porcelaine, tamisant l'éclat des jets de gaz qui éclaireront constamment l'horloge la nuit.

Le balancier, qui est à compensation, pèse 300 livres.

L'horloge est aujourd'hui en activité dans l'atelier de M. Chanteloup, et marque le temps avec une précision très remarquable.

L'EMPEREUR GUILLAUME ET LÉON XIII

L'empereur d'Allemagne vient d'adresser au pape Léon XIII une lettre intéressante à plus d'un point de vue. Voici le texte de ce document :

" Je remercie Votre Sainteté de la lettre qu'elle m'a écrite le 3 décembre. La bienveillance que vous m'y témoignez me confirme dans l'espoir que la satisfaction que vous éprouvez, aussi bien que moi, au sujet du rétablissement de mon ambassade à Rome, vous engagera à répondre par un rapprochement plus marqué aux dispositions qui ont permis de pourvoir à la plupart des évêchés vacants.

" J'estime que si ce rapprochement se produisait pour les nominations d'ecclésiastiques, il favoriserait encore plus les intérêts de l'Eglise catholique que ceux de l'Etat, en permettant de pourvoir aux diverses vacances qui se sont produites dans les rangs du clergé.

" Si je pouvais conclure des concessions du clergé sur ce point, que le désir d'un accord est réciproque, je pourrais m'efforcer de soumettre à une nouvelle délibération dans le Landtag de ma monarchie les lois qui, nécessaires à une époque de lutte pour protéger les droits de l'Etat, ne sont plus indispensables à une époque de paix.

" Je profite volontiers de cette occasion pour assurer de nouveau Votre Sainteté de mon respect et de ma déférence personnels.

" GUILLAUME.

" Contresigné : BISMARCK. "

ANECDOTE SUR LE GÉNÉRAL CHANZY

C'était quelque mois après la paix de Bordeaux. Le général était député, assis sur son banc, à Versailles, lorsqu'on le fait demander. Affaire urgente, lui dit-on. C'est un père qui a à lui parler de son fils. Le général sort de l'Assemblée, salue avec sa charmante politesse accoutumée l'homme qui veut lui parler ; sexagénaire à tournure militaire, moustache et cheveux blancs, ganté de noir en grand deuil.

— Général, lui dit l'inconnu, je vous demande pardon de vous déranger, mais j'habite la province, j'ai perdu mon fils aux environs du Mans, dans un des combats qui ont précédé la dernière bataille... et, malgré mes recherches, je n'ai pu découvrir l'endroit où il est tombé. Je voudrais pourtant recueillir son cadavre. Je porte un nom assez connu pour que celui de mon fils vous ait peut-être frappé. Pouvez-vous me dire où mon enfant est mort ?

L'homme en deuil s'était nommé très simplement. Le nom était beau, en effet, presque illustre. Le général Chanzy regarde, de ses deux yeux bleus soudain presque brouillés de larmes, ce père qui lui demandait où, glorieusement, en défendant la patrie, avait péri son fils.

Or—le nom avait bien frappé le général, et peu de temps auparavant—le jeune homme arrêté dans un groupe de fuyards criant à la trahison contre les chefs et poussant les autres bataillons vers la déroute, avait été, devant l'armée qu'il fallait frapper par l'exemple, fusillé contre le mur d'une petite ferme de la Sarthe.

Le général Chanzy s'en souvenait bien. Il eût voulu, il eût pu peut-être cacher à ce père, qui avait été soldat, la véritable mort de son enfant. Non. La tentation même de ce mensonge ne traversa pas l'âme du justicier. Ce qu'il avait fait, il le dit. Il dit la vérité entière à ce père qui lui demandait l'entière vérité.

—C'était la nécessité et c'était la loi, monsieur.

Et il était blême, mordant sa moustache, saluant bien bas ce chef d'armée qui avait donné l'ordre d'exécuter son fils.

—Puisqu'il avait fait le premier pas dans la fuite, dit le père, mieux valait qu'il n'en fit pas un second. Vous avez bien agi, général. Le père pleurera, le Français vous remercie !

Il doit avoir quelque part, aux environs du Mans, une localité où la tombe du fusillé porte ces mots qui sauve l'honneur du soldat : " Mort pour la patrie ! " On meurt pour la patrie de bien des façons, et le châtement est aussi un exemple.

Le général Chanzy a depuis bien souvent songé, avec une émotion violente, à ce malheureux homme rendant ainsi lui-même un jugement, comme une sorte de Brutus frappant son fils d'une sentence posthume.

On attend la princesse Louise à Ottawa vers le milieu de mars.

NOS GRAVURES

Gustave Doré

A PRÈS les deuils que nous ne cessons d'enregistrer depuis le commencement de cette année, il nous faut en inscrire un autre, un deuil universel, celui-là, mais qui nous est plus particulièrement cruel, car Gustave Doré, que la

mort vient de terrasser en quelques jours, était non seulement l'ami intime de notre cher directeur, mais il était l'ami du *Monde illustré*, auquel il avait collaboré assidûment autrefois et auquel il donnait depuis avec plaisir la primeur des œuvres sorties de sa féconde imagination. Nous laissons à M. Dalloz, si éprouvé depuis quelque temps dans ses plus tendres affections, le douloureux soin de rendre hommage à une aussi chère mémoire :

« Je n'ai pas seulement su qu'il était souffrant, et il est

« mort. J'ai couru chez lui et je n'ai trouvé qu'un cadavre déjà chargé de fleurs sur son lit... On dirait qu'il repose, lui qui ne s'est jamais reposé de sa vie. Il vivait triple, comme tous les génies. Ils brûlent l'existence, semblables à ces plantes de serre chaude qui rendent en fleurs éclatantes les surchauffements qu'elles subissent.

« Gustave Doré était un artiste dans la plus large acception du mot; plus que cela : il était le Victor Hugo du crayon, de la palette et de l'ébauchoir.

« Pas de sommet sans précipice, c'est la loi. Doré



Le prince JÉROME NAPOLEON, écroué à la Conciergerie, depuis le 16 janvier. — (Dessin de M. G. Vuillier.)

« avait l'un et l'autre. C'était, dans l'ordre artistique, une des forces de la nature. Il avait la prescience, cette vision des élus!

« C'était un génie! Mais que m'importe? il était plus pour moi. C'était un ami, un ami de trente ans, et quel ami!

« Tous connaissent les œuvres de l'artiste, plein de passé, plein de présent, plein d'avenir; moi, je savais plus et mieux que sa gloire; je savais son grand cœur.

« Ce tourmenté, ce rageur, cet irascible, avait en lui

« des tendresses qu'il refoulait sous sa rude écorce, mais qui transparaient quand même.

« Un seul exemple : une discussion artistique nous avait un instant brouillés. Quelques jours se passèrent. La porte de mon cabinet s'ouvre. C'était Doré.

« — Embrassons-nous! me dit-il. C'est trop bête de se brouiller quand on s'aime. Nous ne parlerons plus de peinture ensemble, mais seulement dessin. Et puis, tu avais peut-être raison, j'ai réfléchi... »

« Nous étions dans les bras l'un de l'autre. Il était revenu le premier; il valait mieux que moi.

« Et il part le premier; c'est peut-être justice, car l'autre monde est, sans aucun doute, meilleur que celui-ci.

« Mais un ami de moins, et comme celui-là, ah! le coup est rude, je vous l'assure.

« Mettre sur le papier des idées, lorsque je n'ai que des larmes en moi... je n'en ai pas la force! »

Gustave Doré a succombé dans la nuit de lundi aux suites d'une angine de poitrine qui ne paraissait offrir aucune gravité. La veille encore, l'état du malade était

si rassurant, que l'interne qui le soignait depuis vendredi ne jugea pas nécessaire de passer la nuit auprès de son chevet.

Le grand artiste était âgé seulement de cinquante-et-un ans. Sa fin prématurée augmente encore les regrets qu'il laisse après lui, lorsqu'on songe à cette belle inspiration, en pleine vigueur, dont on attendait encore les plus grandes et les plus audacieuses productions.

Le prince Napoléon

Le prince Napoléon, dont nous publions aujourd'hui le portrait, a lancé un manifeste qui a fait en France le sujet de toutes les conversations et de tous les commentaires.

Dans ce manifeste, le prince a porté un coup mortel au parti "Victorien" que rêvaient certains bonapartistes, et il a mis à néant tous les bruits qui ont circulé au sujet d'une abdication probable en faveur de l'aîné de ses fils.

C'est le mardi 16 janvier que vers trois heures du matin la police a constaté l'affichage des placards signés : Napoléon, dont les murs de plusieurs quartiers de Paris ont été littéralement couverts en un clin d'œil.

Le conseil des ministres, informé de ces faits, s'était réuni d'urgence.

Il donna l'ordre d'arrêter le prince Napoléon.

Cet ordre fut aussitôt transmis au préfet de police, qui prit ses mesures en conséquence.

Il était deux heures de l'après-midi.

Le prince occupe un appartement situé au n° 20 de l'avenue d'Antin. Vers deux heures et demie, comme il rentrait en voiture, d'une promenade qu'il venait de faire après son déjeuner, M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, procéda à l'arrestation.

D'après les termes du mandat d'amener, le prince est sous le coup de l'article 87 du Code pénal et de la loi de 1810, modifiée par la loi sur presse (29 juillet 1881).

Une ordonnance de non-lieu ayant été rendue par le juge d'instruction dans l'affaire Jérôme Bonaparte, le prince a été mis en liberté vendredi, le 9 courant.

Le solitaire du lac Témiskaming

Dans notre siècle fiévreux et tourmenté, on ne s'imaginerait guère qu'il y eût, comme jadis, des ermites retirés au fond des bois, pour y vaquer, seuls avec Dieu, aux sublimes entretiens de la contemplation.

C'est pourtant une histoire contemporaine que je vais vous raconter.

Il y avait déjà quelques années que j'entendais parler du solitaire de Témiskaming, lorsqu'enfin je me décidai à aller faire une petite visite à ce personnage extraordinaire.

Je pris un canot, car ici point d'autres chemins que la nappe limpide de notre grand lac. C'était par un beau jour de juin. Le soleil était déjà sur son déclin quand j'arrivai au fond d'une grande baie, où les ondes tranquilles viennent mourir sur la grève recouverte d'un sable jaune et fin. Un massif de saules pleureurs puis de grands ormes, amis de l'humidité, indiquent l'embouchure d'un petit ruisseau qui, sans murmure ni ostentation, vient payer son tribut au roi des eaux de ce pays.

Lout à côté, sous l'épais feuillage, s'ouvre un sentier si étroit qu'on le croirait fréquenté seulement des renards. Il faut marcher en écartant les branches qui vous fouettent la figure, comme si elles voulaient interdire aux profanes l'accès d'un séjour mystérieux et sacré.

Enfin, on arrive au *Caveau* : C'est le nom dont l'ermite lui-même décore son humble demeure, une hutte de dix pieds carrés, composée de pièces de bois superposées jusqu'à une hauteur de six ou sept pieds. Quelques troncs d'arbres fendus et creusés en augets forment la couverture qui, certes, n'offre rien de rassurant contre les caprices atmosphériques. Un simple trou, cheminée bien primitive, semble plutôt destiné à recevoir la pluie et la neige, qu'à laisser échapper la rare et maigre fumée de laâtre.

Si vous cherchez ici les trois cent soixante-et-cinq fenêtres et six carreaux d'un palais féérique, vous le trouverez à coup sûr ; il y en a entre chaque pièce et au bout de chaque pièce, mais juste de la dimension suffisante pour laisser passer de front une dizaine de muringouins. Ici, le cristal est inconnu aussi bien que la soie, si ce n'est celle que dames les araignées se plaisent à tisser dans leurs heures de récréations à tous les angles du modeste édifice. Quant à la porte par laquelle j'aurai bien vite l'honneur de vous introduire, il faut une vertu bien nécessaire pour y passer sans se heurter le front.

Jetons encore un petit coup d'œil autour du château, puis nous entrerons.

Si l'art est ici entièrement méconnu, en revanche, la nature y déploie ses austères magnificences : arbres séculaires formant de gigantesques péristyles, reliés par des arcades, des voûtes et des dômes, où l'ombre et la lumière se marient en fresques éclatantes, en transpa-

rents inimitables. C'est là qu'habite une légion d'infatigables musiciens qui tout le jour se renvoient l'antienne et psalmodient en chœur les louanges de l'Eternel. Leurs notes aiguës, mêlées au mélancolique vagissement de la feuillée, descendent en flots d'harmonie comme les échos d'un orgue lointain, et invitent l'âme à la prière. Heureuse solitude ! N'est-ce pas ici le séjour de la méditation et des pensées sérieuses ?

De gros troncs de chênes, renversés par l'âge et recouverts de mousse, gisent sur le sol comme pour attester le néant des grandeurs terrestres. Des lianes, mille plantes grimpanes et parasites se cramponnent aux chicots vermoulus et s'enroulent en cascades verdoyantes jusqu'au fond du ravin où scintille le miroir du petit ruisseau. Ainsi la vie renait des débris de la mort et s'achemine vers l'abîme qui doit l'engloutir à son tour. Que de leçons la nature nous donne dans son éloquent langage ! Ah ! qu'ils sont coupables ceux qui, sourds à ses profonds enseignements, refusent d'y voir la main de Dieu et l'image de leurs propres destinées. C'est en vain pour eux que les cieus racontent la gloire du Créateur et que les saisons déroulent les preuves de sa sagesse et de sa bonté. Ils n'ont vu dans le monde que le caprice aveugle du hasard, et dans les créatures que des instruments de leurs passions brutales. Mais pour les âmes pures et droites, la terre est l'*escabeau des pieds du Tout-Puissant*, et, de degrés en degrés, elles savent s'élever, depuis le grain de sable et l'humble fleur des bois, jusqu'au trône environné d'éternelles splendeurs, devant lequel les chérubins prosternés s'écrient dans des transports inénarrables d'admiration et d'amour : "Saint ! Saint ! Saint est le Seigneur !... les cieus et la terre sont pleins de ta gloire ! Hosanna au plus haut des cieus !"

Voilà ce qu'ont compris les solitaires de tous les siècles, ces grands hommes dont le monde n'était pas digne, ces cœurs altérés d'amour et de pénitence.

Que l'esclave du plaisir et de l'ambition vienne à passer devant l'humble demeure, au seuil de laquelle je me tiens plein de respect, il lèvera les épaules et s'éloignera en murmurant une exclamation de pitié. Mais, pour vous, cher lecteur, entrez.

Je frappe, une porte mal assurée sur ses gonds s'ouvre en trébuchant, et je me trouve en face d'une profonde obscurité. C'est bien là en effet un vrai caveau où mes regards évoquent en vain le mortel qui a ainsi le courage de s'ensevelir tout vivant. Mais aussitôt, je m'entends interpeller par une voix grave et sympathique : "*Step in Father!*" Certes, ce n'est pas la langue de la Thébaidé, mais bien du pur Anglais prononcé avec cet accent particulier des fils de la Verte Erin. Je vais donc avoir affaire à un arrière disciple de St-Colomban. Sans me faire prier, je franchis le seuil et me trouve en présence d'un beau vieillard qui me sourit en me tendant la main. Il a reconnu mon crucifix d'Oblat, cela suffit, nous sommes de vieilles connaissances. Suivant les règles de la bonne étiquette, mon hôte offre son meilleur siège, une petite boîte renversée auprès du foyer à demi éteint, et voilà la conversation qui s'engage. Inutile de dire sur quel sujet.

Cependant, mes yeux se faisant peu à peu à l'obscurité, j'en profite pour faire l'inventaire de ma salle de réception.

Hélas ! quelle pauvreté ! c'est en vain, cher lecteur, que j'essaierais de vous en faire une peinture. Jamais dans la plus pauvre hutte du plus pauvre de nos paysans vous n'avez vu un semblable dénuement. Figurez-vous toutefois ce que peut avoir de confortable un réduit étroit, où vous n'avez seulement pas la place de vous tenir debout, ni de faire trois pas à droite ou à gauche. La terre nue pour plancher, quelques misérables éclats pour plafond, percé d'un trou pour fenêtre et cheminée. "Si ma chambre est ronde ou carrée, c'est ce que je ne sais pas," pourrait dire notre ermite avec plus de raison peut-être que le moine troubadour. Sont-ce des buttes de terre ou des haillons que j'aperçois dans un coin, ou bien les petites provisions de l'an passé dont la mousse et les moisissures ont été plus promptes à s'emparer que le maître du logis ? quelques pommes de terre sans doute ! Derrière-nous, un grabat recouvert d'une toison qui n'aurait pas tenté les argonautes ; quelques pots cassés, une petite chaudière enfumée, un couteau rouillé, une vieille hache et quelque chose qui m'a paru comme des habits ou un filet. Une petite valise, évidemment le coffre-fort, est remplie de livres de piété, ce qui vaut bien les billets de banque qui ont circulation par le temps qui court. Il ne faut pas oublier le gros chapelet et la croix de bois qui protègent le chenet, aussi trois gravures si décolorées par la fumée qu'on a grand-peine à y distinguer une image du Sacré-Cœur, une de la sainte Vierge et l'autre de saint Patrice. Tel est en résumé ce que l'on pourrait appeler le ménage d'un anachorète.

On me permettra d'insister ici sur un détail qui fera grand plaisir à une certaine classe de l'humanité : Notre ermite est un fumeur !...

Ennemis de la pipe, n'allez pas vous scandaliser. D'abord, comme cela va sans dire, notre homme est célibataire et ne craint pas d'incommodes les dames ; première raison en sa faveur. Deuxième excuse : il fumait dans son jeune temps qui a duré 60 ans ; l'habitude est

une seconde nature. En troisième allégeance, il n'y a pas de mal à cela. Dans tous les cas, *in dubiis libertas*, et surtout, *in omnibus charitas*. Si le plus grand reproche que l'on dût faire à notre siècle fût d'être le siècle de la vapeur, les gens comme il faut ne seraient pas à la peine d'aller s'enfermer au fond des bois pour y fumer, et surtout pour y prier en paix.

Passons donc à notre ermite cette petite sensualité. D'ailleurs, il assure qu'il fume trois pipes par jour pour les âmes du Purgatoire. C'est l'intention qui donne du mérite aux choses indifférentes.

Vous reviendrez bien vite de vos scrupules si vous voulez seulement (pardonnez mon invitation) prendre un diner avec lui : quelques pommes de terre bouillies, servies dans une écuelle de bois, puis un peu d'eau claire. Voilà pour les jours d'abondance ; car, dans les temps de disette c'est encore plus simple. Assez fréquemment, il lui est arrivé de passer des jours entiers sans aucune nourriture. Un hiver entr'autres, qu'il n'avait pour provisions qu'une petite quantité de mauvaises patates gelées, les Pères ont dû pourvoir à sa subsistance, car il serait péri de faim.

Quelques gens crieront à la paresse ; mais vous proclamerez plutôt son héroïsme quand vous aurez entendu son histoire. La voici, telle qu'il me l'a racontée lui-même :

" Mon nom est James Kealley. Je suis né en 1810, dans la paroisse de Dungiven, comté de Derry, au nord de l'Irlande. Je ne me souviens pas du jour, car j'étais trop jeune alors.

" Dans mon enfance je fus employé à la garde des bestiaux que mon père vendait sur les marchés d'Angleterre. J'acquis dans cette occupation une certaine expérience qui devait m'être fort utile plus tard. Parvenu à l'âge de vingt ans et dévoré du désir de faire fortune je m'associé à un jeune homme de mon village et partis pour l'Amérique contre le gré de mes parents.

" Arrivé à Québec au printemps de 1830, je repartis immédiatement pour Montréal, où je trouvai à m'engager chez un distillateur écossais de la Longue-Pointe, nommé Andy Sides. J'y passai deux ans. Au bout de ce temps, je louai pour mon compte un hôtel yankee à la traverse située à deux milles en bas de Montréal. Cette traverse était alors desservie par des barges mues à force de chevaux, car dans ce temps, les steamboats étaient fort rares. Les deux qui tenaient la ligne entre Québec et Montréal prenaient trois jours et demi pour le trajet.

" Dans ma nouvelle position, j'étais en train de faire fortune ; mais, comme les dimanches étaient mes meilleurs jours de gain, et que je me trouvais par là même empêché de pratiquer ma religion, j'abandonnai ce négoce au bout de six mois, et m'engageai à raison de \$16 par mois sur une cage qui descendait à Québec. C'était un gros prix pour le temps. Montréal n'était pas alors la belle et riche cité d'aujourd'hui.

" A l'expiration de mon marché je me mis au service du vieux Charly Simpson, d'Aylmer. Il m'envoya passer l'hiver dans l'un de ses chantiers à la Souicha (Les Toachims). Je fis des billots toute la saison, puis descendis sur la cage jusqu'à Bytown. C'était une navigation longue et pénible. A tous les gros rapides, nommément aux Toachims, au Calumet et aux Chaudières, il fallait détacher les plançons et refaire la cage au pied du courant. Aucun steamboat pour nous touer ; nous n'allions qu'à force de rames et à la voile quand il plaisait au vent.

" Je demeurais à Bytown pour reprendre un nouvel engagement quand tout à coup éclata la rébellion de ce beau Papineau, qui fit tomber tous les chantiers et condamna les travailleurs à la misère. Ne sachant plus que faire, je m'enrôlai en qualité de volontaire dans l'armée royale. Je fus successivement envoyé à Montréal, à Laprairie et à St-Jean, sur les frontières. Mais je ne me suis jamais trouvé à aucune bataille. Au reste, bien vêtu, bien nourri, je passais le temps fort à mon aise. Dans l'intervalle, j'apprenais l'exercice militaire et surtout la boxe dont j'eus à faire usage dans plus d'une rencontre lorsque je fus rendu à la vie privée.

" L'année suivante, je passai dans l'artillerie No 1 de Québec, sous les ordres du capitaine Bone. On me donna congé au printemps de 1838. Pendant plusieurs années consécutives, je passais l'été à Québec, à charger les vaisseaux et l'hiver dans les chantiers. Sur toute la Grande Rivière (l'Ottawa) James Kelly était réputé le premier des boxeurs et grâce à mon adresse je me faisais respecter. Encore aujourd'hui, bien proche de mes quatre-vingts ans, je saurais encore comment placer mes poings pour rencontrer le nez d'un orangiste.

" Ma spécialité était de conduire les convois de provisions dans tous les chantiers. Jamais pour cela je ne me suis servi d'autres bêtes que des bœufs. Je connaissais le métier, voyez-vous. Il n'y avait pas un charretier pour me battre dans toute la contrée. Je n'avais aucun ordre à recevoir des *foremen*, mes engagements étaient toujours réglés directement avec les *bourgeois*. Aussi réclamait-on mes services de toutes parts et l'argent pleuvait il dans mon gousset. Mais il faut dire qu'il en coulait tout aussi vite. J'étais un magnifique dépensier et les pièces ne me collaient pas aux doigts. Je passai en somme trente-quatre ans dans ce négoce,

gaspillant tout dans les fêtes, la danse et mille autres folies que vous comprenez bien, mon Père. Ah ! que j'étais insensé alors ! Enfin un bon hiver que j'avais une somme assez ronde à dépenser, je m'installai à Mattawan, en société d'un vieil Ecossais du nom de Drummond (il est mort maintenant). A nous deux nous bûmes chacun un baril de gin, sans compter le brandy, le whisky, le rhum, etc... Nous fîmes aussi bombance depuis Noël jusqu'à la St-Patrice.

Sur les entrefaites, le R. P. Pian (supérieur de la Mission de Témiskaming) donna aux RR. PP. Nédélec et Guéguen, alors à Mattawan, la commission de lui engager quelque vieux des vieux pays pour avoir soin de ses bestiaux. J'acceptai l'offre et montai à Témiskaming à l'ouverture de la navigation.

C'était en 1870. Installé chez les missionnaires, je compris qu'il fallait changer d'allures, et me mettre à la raison. J'aurais été heureux de servir ces bons Pères Oblats, mais déjà rongé de rhumatismes, et me sentant incapable de remplir mes obligations comme je l'aurais voulu, je résolus de me retirer à mes propres charges. En dépit des instances des missionnaires, qui s'offraient à me prendre sous leurs soins charitables, je fis mes adieux au monde et vins, dans le printemps de 1871, me bâtir une retraite dans l'endroit que vous voyez aujourd'hui.

Il y a donc onze ans que j'habite ce caveau et Dieu sait les privations que j'y ai endurées. Oui, mon Père, j'ai souffert ici pour en mourir. Mais, hélas ! je n'ai pas encore souffert autant que je l'ai mérité.

Et à ces paroles prononcées d'une voix émue, de grosses larmes roulaient dans les yeux du pauvre vieillard.

Mais, lui fis-je observer, puisque vous vouliez renoncer au monde, pourquoi n'êtes-vous pas entré dans quelque communauté religieuse, chez les trappistes par exemple, où vous auriez pu vous enrichir de tous leurs trésors spirituels.

Oh ! mon Père, ils n'auraient pas voulu de moi. Il n'y a que le bon Dieu, voyez-vous, qui soit assez bon pour accepter mes restes. D'ailleurs, ici je ne suis à charge à personne, et si je souffre à moi la faute, il est juste qu'elle ne retombe que sur moi seul.

Mais comment passez-vous vos journées ?

Je m'efforce de me tenir constamment en la présence de Dieu et en la compagnie de la sainte Vierge, de saint Joseph et de saint Patrice qui sont mes intercesseurs de prédilection. Quand je vaque à mes petites occupations, soit que je coupe du bois pour mon foyer ou que je cultive mon petit champ, je m'unis à Notre Seigneur Jésus-Christ travaillant à Nazareth avec sa Mère et son Père nourricier. Lorsque je porte des fardeaux sur mes épaules, je pense à la lourde croix que Notre Sauveur a portée jusqu'au calvaire pour expier tous les mauvais péchés de ma vie. Quand il fait de la pluie, de la chaleur ou du froid, ou que je n'ai rien à manger, je me réjouis d'avoir à supporter les mêmes privations que la sainte Famille a endurées dans son exil en Egypte, etc... Avec ces réflexions que je nourris par de bonnes lectures, je vous assure que je trouve dans ma solitude plus de bonheur que les rois sur leurs trônes, et je ne changerais pas mon sort pour celui de la reine Victoria, ni d'aucun prince de la terre.

J'ai ici dans ma valise nombre de livres de piété où je trouve toujours quelque chose de nouveau pour mon instruction. C'est là mon trésor.

Tenez, en voici un, ajouta-t-il en me montrant le *Pensez-y-bien*, qui m'est cher par dessus tous les autres. C'est dans ce livre que je vois ce que je suis et ce qui m'attend. O ! mon Père, si tout le monde lisait ce petit livre, qu'il y aurait moins de méchants !

Puis de nouvelles larmes venaient mouiller les joues amaigries du vieillard.

En le considérant, je ne pouvais me défendre d'un sentiment d'émotion. J'admirais comment la grâce du Saint-Esprit sait transformer une âme quand une fois elle s'en empare. Qui ne sera frappé de la sagesse toute évangélique dont sont empreintes les réponses du prodigue revenu vers son Père. Il ne peut se consoler des écarts de sa vie passée, et en même temps il sent son cœur déborder de consolations à l'idée de l'amour de son Dieu.

Ah ! me disait-il encore, que je voudrais bien pouvoir faire entendre à tous ces pauvres voyageurs qui imitent ma conduite passée, combien ils offensent Dieu, et à quel malheur irréparable ils s'exposent en perdant leur âme !

Puis ouvrant un autre livre rempli de petites images, il me fit considérer les unes après les autres, accompagnant chacune d'un commentaire, souvent assaisonné d'une fine pointe d'esprit celtique. Par exemple, en prenant une image de saint Augustin : " En voilà un, dit-il, qui a été aussi extravagant que moi, mais il a bien réparé cela... pauvre saint, que Dieu ait pitié de son âme ! " On comprend auquel des deux Augustin était adressé ce dernier soupir... " J'aime les images, ajouta-t-il, elles me remettent devant les yeux, d'une manière plus vive que les paroles, des exemples de vertu, des consolants mystères qui me font du bien au cœur.

Cette réflexion n'est-elle pas en tout conforme à celle

de la grande sainte Thérèse ? Tant il est vrai que l'Esprit de Dieu ne connaît aucune différence entre l'ignorant et le savant dès que l'un et l'autre se laissent guider par l'inspiration de la grâce.

En voici une autre preuve : " c'est la charité. Comme tous les saints, ou du moins ceux qui travaillent sérieusement à le devenir, notre ermite a compris que l'amour du prochain est le complément nécessaire de l'amour de Dieu.

Du fond de sa cellule, loin du commerce des hommes, comment satisfera-t-il à ce précepte ? Par la prière.

Dès le matin, me dit-il, après avoir offert à Dieu l'hommage de tout moi-même, je récite un grand nombre de chapelets à différentes intentions. En premier lieu, je prie pour Notre Saint-Père le Pape ; je demande le triomphe de l'Eglise, la propagation de la foi, la conversion des pécheurs et la délivrance des âmes du purgatoire. Je prie ensuite pour les évêques et en particulier pour sa Grandeur Mgr Duhamel, qui a daigné me bénir lors de sa visite au Lac Témiskaming. Après cela je présente à Dieu les besoins des communautés religieuses surtout des révérends Pères Oblats et des bonnes sœurs de la Charité. J'ai une intention spéciale pour le noviciat de Lachine et le collège d'Ottawa, où je compte un grand nombre d'amis et de bienfaiteurs. Je porte surtout gravé au fond de mon cœur le nom du saint Père Barrett. C'est lui qui m'a fait présent de ce petit Chemin de Croix. Que le Dieu Tout-Puissant lui accorde en retour une longue et vertueuse vie et une mort bienheureuse. Ce cher Père est-il encore au collège d'Ottawa ?

Certainement, c'est une des lumières de l'université, et je crois même avoir entendu dire qu'il a reçu le bonnet de docteur.

Ah ! un bonnet !... ce n'est pas grand chose pour un homme comme cela, répliqua mon ermite sur le ton de la surprise, qui est-ce qui lui a fait ce présent ?

Attendez, ce n'est pas le bonnet que l'on regarde, mais la dignité qu'il confère, surtout quand il vient de notre Saint-Père le Pape.

Oh ! c'est Léon XIII qui lui a fait ce cadeau, je comprends. Alors que Dieu leur envoie à tous des bons Pères du collège d'Ottawa.

On voit que l'esprit et la gâté ne font pas plus défaut aux anachorètes qu'à bien d'autres. Pendant une bonne heure je goûtai beaucoup de plaisir dans sa conversation tantôt grave et sérieuse, tantôt vive, plaisante et animée.

Enfin nous sortîmes pour faire un tour sous le frais ombrage. Je pus contempler à découvert les traits de mon hôte.

C'est un beau vieillard d'une taille au-dessus de la moyenne ; teint vermeil, yeux bleus, barbe et cheveux blancs, front haut et serein. Ses joues amaigries témoignent de ses austérités, mais sa bouche agréable et fine est toujours empreinte d'un bienveillant sourire.

Mon Dieu ! que l'on est content de rencontrer encore de ces figures dans notre siècle de haine et d'égoïsme. C'est un spectacle qui repose l'âme fatiguée de toutes les horreurs dont les journaux retentissent, des persécutions et des sacrilèges que l'enfer jette à la face sacrée du Christ !...

Continuez, âmes saintes et ignorées à vous interposer entre la terre coupable et les foudres vengeresses d'un Dieu justement irrité. Priez, gémissiez dans le secret de vos cœurs ; on ne connaîtra qu'au dernier jour que vous fûtes le salut du monde !...

Enfin je dus dire adieu à mon aimable solitaire. Il vint me reconduire jusque sur la lisière du bois. Nous nous pressâmes une dernière fois la main, promettant de nous revoir encore.

Le soleil, se cachant alors derrière les montagnes, répandait un reflet de rose sur la nappe tranquille du lac ; la grive chantait dans la cime des grands ormes ; une odeur de sapin et de fleurs embaumait l'atmosphère, mais un parfum bien plus doux reposait au fond de mon cœur. C'était le souvenir que j'apportais de ma visite au solitaire du Lac Témiskaming.

C.-A.-M. PARADIS, O.M.I.

Le Portage de la Montagne

Ceux qui, de près ou de loin portent intérêt aux améliorations projetées par notre gouvernement pour faciliter le transport des bois dans les régions des chantiers, ne sont pas sans avoir entendu parler d'une question assez importante : celle de créer sur le haut de l'Ottawa un immense réservoir pour retenir les eaux du printemps, afin de les lâcher au fur et à mesure que la chaleur fait baisser le niveau du courant inférieur.

L'idée est, dit-on, excellente, mais on ne s'est pas accordé sur l'endroit le plus favorable à la construction de ce bassin.

Quelques-uns voulaient le placer au lac Témiskaming ; d'autres, qui me semblent mieux inspirés, proposent de bâtir une digue à 27 milles plus bas, à l'endroit appelé : " Rapide de la Montagne."

Nous ne prétendons pas donner des leçons à nos sages gouvernants. Mais nous avons lu, le printemps dernier, dans un journal d'Ottawa, un article qui ne nous a pas paru tout à fait exact au sujet du lac Témis-

kaming, où l'on disait entr'autres choses : 1o. que les terres cultivables sur le lac Témiskaming ne se trouvaient qu'à la tête du dit lac et ne consistaient qu'en prairie d'aucune importance ; 2o. que le reste du littoral ne se composait que de rochers arides et très élevés ; 3o. que les maisons situées sur le même lac, et notamment le fort de la compagnie de la Baie-d'Hudson, étaient au moins à trente pieds (si nos souvenirs sont fidèles) du niveau ordinaire du lac, et qu'il n'y aurait aucun danger de les submerger par conséquent. Il est regrettable que beaucoup de gens donnent ainsi des comptes-rendus les yeux fermés, et nous aurions certainement débâsé plus tôt le public si, quand nous avons lu l'article en question, nous n'eussions été juste sur notre départ pour notre mission chez les sauvages du Nord-Ouest. Mais mieux vaut tard que jamais.

Nous disons d'abord que le fait d'élever le niveau du lac Témiskaming serait tout à fait désastreux pour la colonisation d'une des plus belles parties de la Puissance, et surtout pour la province de Québec. L'heure est venue où l'on a ouvert les yeux sur l'importance des terres qui avoisinent le lac Témiskaming. Déjà, le gouvernement a envoyé des arpenteurs qui, l'automne dernier, ont divisé deux townships, auxquels on a eu la catholique idée de donner les noms de Guignes et de Duhamel, rendant par là un hommage bien mérité aux deux premiers évêques de la vallée supérieure de l'Ottawa, illustres pionniers de la religion et du plus pur patriotisme.

Aujourd'hui, celui qui viendrait affirmer qu'au lac Témiskaming il n'y a que des montagnes et des roches, se ferait passer au moins pour un ignorant.

Nous avons parcouru cette région en tous sens, faisant une attention scrupuleuse à la qualité du sol, à ses produits naturels, à ses expositions, etc., et notre petite opinion est qu'en aucun lieu de la province de Québec on ne peut trouver de terres plus avantageuses, tant pour la quantité que pour la qualité, jointes à la beauté du climat qui est infiniment plus favorable que celui du lac Saint-Jean, sans vouloir médire de ce dernier.

D'où vient que l'on a ignoré ou feint d'ignorer ce fait jusqu'à présent ? La raison en est bien simple. C'est que ceux-là seuls auraient pu en donner connaissance, qui auraient le plus grand intérêt à le tenir caché. Les possesseurs de belles forêts n'aiment pas, tout naturellement, que les colons y viennent mettre le feu, et certes ils ont raison pour ce qui les regarde. Il faut ajouter une autre cause : c'est l'apathie déplorable qui existe encore chez nos voyageurs pour la vie stable et pourtant si heureuse de cultivateur et de colon. Trop semblable sur ce point à nos tribus sauvages, l'homme de chantier ne pense qu'à détruire sans jamais élever. Pourquoi qu'il abatte le bois, que lui importe la terre ? Il passera dix et même quarante ans au service d'un foreman, avec de gros salaires sans doute, mais gaspillant en une semaine le fruit d'une année d'esclavage, pour aller ensuite, les mains vides et le stigmate de la honte sur le front, finir dans un hôpital et souvent sur les routes publiques, une vie qu'il devait à sa famille et à son pays.

Loin de nous de vouloir jeter le discrédit sur la profession d'homme de chantier. Le travail honnête est toujours souverainement honorable... Honte au lâche paresseux ! Mais hélas ! nous le disons les larmes dans le cœur, pourquoi nos jeunes gens n'en viennent-ils pas une bonne fois à mettre de côté le fruit des trois ou quatre années qu'ils travailleraient au chantier, pour s'établir sur une terre, et vivre d'une vie normale, indépendante et surtout morale ?

Qu'on nous pardonne, si une plaie avec laquelle notre ministère extérieur nous met chaque jour en contact, et qui soulève notre dégoût, nous a emporté un moment hors de notre sujet ; nous y revenons.

Nous disons donc : 1o. que le lac Témiskaming est actuellement prêt à recevoir des milliers de colons ; 2o. que ces terres ne se trouvent pas seulement à la tête du lac, mais tout à l'entour. Sans doute, quelques hautes montagnes qui bordent le lac presque sur tout le parcours, ont induit en erreur les soi-disant explorateurs qui sont contents de rester assis au fond du canot, et n'en sont sortis que pour prendre leur dîner sur quelque pointe de roche.

Le lac Témiskaming a de vastes baies, et comme ce n'est pas l'habitude des navigateurs de par ici de cotoyer tous les contours, il en résulte qu'en passant d'un cap à l'autre on ne voit que les roches, et par delà les roches on n'aperçoit que du bleu.

Or, comme il n'est pas nécessaire d'avoir fait un cours complet de géologie pour savoir qu'entre les montagnes il y a des vallées, et que les baies d'un lac étant ordinairement l'ouverture des vallées et les estuaires des cours d'eau, il en résulte que si on veut trouver la terre, c'est là qu'il faut aller. Encore est-il qu'il faut avancer un peu dans le bois, ce qui déchire quelquefois les beaux pantalons, mais quand on fait tant que d'assumer le rôle d'explorateur, il ne faut pas y regarder de si près.

Comme nous tenons à être sincère, et que c'est aussi notre devoir, nous ferons cependant remarquer que la province d'Ontario, c'est-à-dire la partie droite du lac, est loin d'être aussi favorisée que la province de Québec



GUSTAVE DORÉ
MORT À PARIS LE 23 JANVIER 1883



CROISY
janvier 1883

LE GÉNÉRAL CHANZY SUR SON LIT DE MORT

pour l'étendue du sol cultivable, si ce n'est vers le haut du lac où il y a des plaines d'une beauté incomparable. Nous excepterons aussi dans le province de Québec une certaine étendue en approchant la rivière Kipawe, où les montagnes ont plus de largeur, mais là encore il se trouve de belles superficies très fertiles et bien arrosées. Dans tous les cas, les montagnes, loin d'être ici une nuisance pour le colon, ne peuvent que lui être fort utiles en lui assurant d'inépuisables terres à bois.

De la quantité des montagnes, qu'on aille pas inférer à l'élévation du terrain. Le lac Témiskaming a cela de particulier que les plus belles terres qui l'entourent sont à peu d'élévation au-dessus du niveau des grandes crues. On n'y rencontre pas une roche jusqu'au pied même des montagnes. Ce qui indique une formation d'alluvion, et par conséquent un sol d'une qualité supérieure. On peut d'ailleurs s'en convaincre en creusant jusqu'à une profondeur de deux ou trois pieds sans rencontrer autre chose qu'un riche terrain.

Ces plaines ne sont donc qu'à un niveau juste suffisant pour recevoir les influences fertilisatrices du lac sans en être submergées. Il arriverait, par conséquent, qu'en élevant le niveau du lac Témiskaming au-dessus de ses crues ordinaires, nous noierions en pure perte l'un de nos plus riches territoires, et cela sur une vaste étendue, vu que les campagnes sont très unies.

Nous passerons sous silence pour aujourd'hui l'avancé un peu hasardé concernant les bâtisses de la compagnie de la Baie-d'Hudson. Que l'on sache seulement qu'il n'y a personne ici autour du dit établissement qui ne voudrait voir cinq ou six pieds d'eau sur le plancher de sa chambre à coucher, ni les grenouilles grimper sur son lit comme au temps du roi Pharaon.

Cette objection ne détruit en rien l'idée de créer le fameux réservoir. Il nous semble, avec beaucoup d'autres plus compétents que nous, que si de fait la digue était placée au Rapide de la Montagne, elle aurait un effet doublement avantageux.

D'abord elle serait d'un grand secours pour la navigation en faisant entièrement, du moins en grande partie, disparaître le trop célèbre rapide du Long-Sault qui pendant six milles est à peu près impossible à remonter autrement qu'à la ligne de remorque.

Ceux qui ont monté le petit steamboat de la *Mattawan*, ce printemps, en savent quelque chose.

De cette manière, la navigation du lac Témiskaming, qui offre déjà un parcours de 70 milles, en gagnerait encore 27 et arriverait jusqu'aux portes de *Mattawan*.

Quant aux avantages offerts à la construction du réservoir, ils ne sont nulle part aussi grands qu'à l'endroit que nous indiquons.

En effet, c'est à partir de la Montagne, en amont, que se trouve de chaque côté de l'Ottawa la ligne la plus régulière de hautes montagnes, propres à servir de digues puissantes et à retenir sur un parcours de neuf lieues une quantité d'eau plus que suffisante à l'objet qu'on se propose, si toutefois on peut y parvenir.

Voilà notre humble manière de voir, nous ne prétendons l'imposer à personne, mais nous sommes Canadiens, et à ce titre on ne pourra nous accuser de nous mêler des affaires qui ne nous regardent pas.

C.-A.-M. PARADIS, O.M.I.

POUR LES ORPHELINS PAUVRES

Jeudi, 8 mars prochain, dans la salle Nordheimer, il y aura une grande soirée dramatique et musicale, donnée par des dames et des messieurs appartenant à des sociétés de charité. Les profits de cette soirée seront versés dans la caisse de l'Asile des Orphelins Catholiques de Montréal.

Cette institution, qui fait tant de bien, a droit à beaucoup de sympathie. Espérons qu'elle ne lui fera pas défaut.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de *McGALA*, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

CRITIQUE HISTORIQUE

Emporté par son éloquence
Jean m'apostrophe à pleine voix :
" Ceci n'est point dans Charlevoix :
" Fallait vous taire, en conséquence ! "

BENJAMIN SULTE.

ENVERS ET CONTRE TOUT

PAR

ANDRÉ GÉRARD

TROISIÈME PARTIE

III

Ce fut pour eux, malgré tout, une époque charmante que celle qui suivit.

Quand arriva l'été, Mina, qui ne voulait pas revoir la Boissière, lous sur les hauts de Meudon une coquette maison enfouie dans la verdure, un vrai nid plein de chants d'oiseaux et de parfums. André s'installa tout près dans un chalet, où Jean, dès le matin, venait le chercher pour faire, avec Mina et Mlle Dumont, de longues promenades dans les bois. Un joli petit âne, chargé du déjeuner, suivait, guidé par le fils du jardinier. A deux heures, on rentrait, et chacun se remettait au travail jusqu'au dîner; les soirées étaient consacrées à la musique et à la lecture. Au sein de cette heureuse paix, Mina reprenait rapidement ses forces et sa fraîcheur. Tout ce qui avait souillé sa pensée, lorsqu'elle vivait avec son mari, et qu'espérant le sauver elle le disputait à ses écarts, s'en était éteint. Elle disait à André :

—Que je suis bien dans ce bain blanc !

Lui, moins pur, l'aimant de tout son être, étouffait un soupir. Mais jamais, quelle que fût la violence de la lutte intérieure, il ne montrait à son amie qu'un visage serein. Il comprenait que, chez elle, ce calme des sens provenait d'un débordement de l'amour physique dont cette chaste nature ne se pouvait remettre. Un jour qu'elle parlait de son mari, elle y fit allusion en disant :

—Il m'a tout défloué si vite !

Le matin quand son ami arrivait, et qu'elle venait à lui serrer un rayon de soleil, riante dans sa robe de toile rose, et lui disait : " J'ai dormi comme un petit enfant." André bénissait cette quiétude, en songeant à ses cruelles insomnies, durant lesquelles lui apparaissait, à toute son infranchissable distance, cette félicité qu'il touchait de la main.

Tandis que ceci se passait à Meudon, le marquis de la Boissière et son beau-frère de Noves couraient les plages en la compagnie qu'on devine.

L'indifférence avec laquelle Renaud paraissait accepter sa situation vis-à-vis de sa femme, et l'indépendance de son existence à elle, ne laissaient pas que de préoccuper la comtesse d'Orlandes; moins confiante que ses amis, elle craignait quelque piège. Cette crainte approcha de la certitude, un matin que, pendant sa saison à Dieppe, elle se trouva avec Renaud sur la plage dans un groupe de leur monde. Quelqu'un parla de Mina; à ce nom, il jaillit des yeux du marquis un tel éclair de colère et de haine, que Mme d'Orlandes en fut épouvantée. Avant de retourner à la campagne, elle s'arrêta à Meudon, et raconta à Mlle Dumont cet incident; elle lui recommanda de ne jamais laisser Mina seule avec André, le soir, pour éviter tout prétexte à esclandre, dans le cas où Renaud se serait ménagé des intelligences autour d'eux, afin de paraître à point.

La comtesse d'Orlandes ne s'était pas trompée dans ses prévisions. Un habile espionnage de jour et de nuit fut organisé contre ses amis, à l'aide de gens de leur propre service, gagnés à prix d'or. Tandis que Renaud était à Dieppe ou ailleurs, pour mieux endormir les défiances, une baronne louche, de ces aventurières comme Paris seul en possède, dirigeait de Paris la campagne et recevait les rapports.

IV

L'été s'écoula sans que le reporter de la baronne pût lui signaler le moindre indice qui fit prévoir un dénouement prochain. Cet homme, du petit nombre des gens que la marquise avait emmenés de Paris, épiant et faisait épier Mina et André à toute heure. Mais jamais on ne les voyait qu'avec Jean et Mlle Dumont dans les appartements. Lorsqu'ils se promenaient ensemble soit au jardin, soit dans les bois, où un espion les suivait sous le couvert, ils marchaient côte à côte, à une courte distance, ne se donnaient jamais le bras, et causaient sans le moindre mystère. Le plus souvent André faisait la lecture; si quelque passage avait trait à leur situation, ils échangeaient un rapide regard, parfois d'un œil humide, et c'était tout. A quoi bon d'ailleurs se dire qu'ils s'aimaient, ne le savaient-ils pas? Puis tous deux sentaient que ce mot d'amour, prononcé entre eux, jetterait un trouble profond à la calme surface de leur intimité. Ils sentaient aussi que tant qu'ils seraient muets, ils resteraient forts et il fallait rester forts.

Le marquis, lui, trouvait le temps long; il avait assez savouré sa vengeance en expectative, il lui tardait d'en arriver à la réalisation. Dans ce cerveau surexcité, brûlé par les fièvres du jeu, cette idée de voir Mina à sa merci, de voir déshonorée de fait ou en apparence cette femme qu'il avait vue pleurer de la douleur de lui appartenir, cette idée fixe devenait terrible. Comme il allait l'humilier, l'écraser à terre, quelles railleries il lui jetterait au visage! Mais que c'était long.

Un soir d'octobre, chez sa baronne véreuse, il soulagea sa mauvaise humeur. La baronne l'écoutait songeuse.

—Au bout de six mois, en être encore à cette allure paisible, fit-elle, c'est inexplicable. Ce serait à croire à quelque lacune dans les rapports qu'on nous fait. . . .

—Comment, ils ne se compromettent pas une fois!

—On pourrait les y forcer, dit la baronne, en regardant Renaud fixement.

—Par quel moyen?

—Ne m'avez-vous pas dit que Mlle Dumont va tous les ans,

aux environs de la Noël, passer une huitaine en Anjou chez une vieille parente?

—Jusqu'à présent elle n'y a pas manqué.

—Assurez-vous si sa qualité de porte-respect lui permettra cette année de s'absenter; si oui, tout marchera à souhait; j'ai un plan que je vous communiquerai alors.

Novembre était arrivé; dans les bois déjà enveloppés de brumes, sur les jonchées de feuilles mortes, Mina et André faisaient leur dernière promenade, tristes et silencieux. Ce retour à Paris, où ils devaient cependant se voir souvent, leur semblait, après cette existence presque commune, comme une séparation. Puis Mina allait se retrouver sous le même toit que son mari, être de nouveau mêlée à lui dans tous les détails de la vie extérieure. Se sentir l'un pour l'autre le bonheur suprême, vibrer à l'unisson jusqu'au plus secrètes fibres, être intimement unis de cœur et d'esprit, et rester séparés par cet homme devenu dans sa maison un étranger, mais qui est le mari, ô ironie amère!

Enfin on rentra. La marquise reprit ses relations mondaines, qu'elle n'osait négliger dans la crainte que son goût pour le travail et la retraite ne fût attribué au seul désir de voir l'éminent artiste dont on lui envoyait si fort les leçons. Malgré cette précaution, quelques bonnes âmes commençaient à le penser, mais on ne le disait point encore. Déjà les hommes, en parlant à la jeune femme, derrière laquelle manquait désormais la protection du mari, avaient des façons plus libres, des mots plus verts, des regards plus expressifs. Mina, sans trop se rendre compte de ces nuances, en éprouvait pourtant une vague malaise, qui achevait de la détacher de ces vains plaisirs, et lui rendait plus cher cet atelier où, soit seule, soit près d'André, elle passait ses meilleurs moments. Elle faisait d'ailleurs de si rapides progrès, qu'il n'était pas douteux pour le maître que sa charmante élève n'arrivât à posséder un véritable talent.

Ainsi qu'avant ses malheurs, les premières heures de sa journée étaient consacrées aux pauvres. Sa bonté et sa générosité naturelles s'étaient comme affinées par la souffrance; elle ne donnait pas plus d'or, mais ayant appris à pleurer, elle donnait aussi des larmes. Le vieillard qui s'en allait de ce monde, après soixante ans de misère, haineux et blasphémant, s'arrêtait étonné en voyant penché sur lui cette délicieuse femme, couverte de velours et de fourrures, qui lui disait :

—Je suis bien jeune, et j'ai déjà souffert moralement tout ce qu'on peut souffrir.

—Où donc est le bonheur alors? demandait le vieillard.

Et elle, le doigt levé vers la lucarne par où on voyait un coin du ciel, répondait :

—Là! je vais vous aider à y aller.

Et avec des mots vaineurs elle fondait les glaces de ce cœur ulcéré, une à une elle pansait ses cuisantes blessures, et dans cette conscience pleine de ténèbres faisait descendre les rayonnantes lumières de la foi.

Aux orphelins, aux petits abandonnés, elle trouvait des mères; aux déçus, le travail, qui peu à peu rend l'honneur. Il n'était pas une infortune qui criât vers elle sans qu'elle répondit. Dans toutes ses bonnes œuvres, André voulait être de moitié; c'était entre eux une sainte lutte. Ils comptaient dans les plus vaillants, parmi les pionniers de cette admirable charité parisienne qui est comme le paratonnerre de la grande ville.

On approchait de Noël, et Mlle Dumont, quoi qu'il lui en coûtât de quitter Mina à une époque où on sent si vivement le besoin de la vie de famille, n'osait se dérober au devoir affectueux qui la ramenait chaque année près de sa vieille parente. Elle partit pour une quinzaine, bien remise des craintes que l'ouverture de la comtesse d'Orlandes lui avait fait concevoir. Mina et André étaient, du reste, la prudence même; ils ne se voyaient que dans la journée, à l'atelier, et toujours Jean dessinant ou faisant ses devoirs entre eux. Mme d'Orlandes passait souvent aussi l'après-dîner avec ses amis. Elle revenait de ses appréhensions en présence de l'indifférence si bien jouée du marquis. Puisque depuis près d'un an il supportait qu'André Bernard vint chez lui presque chaque jour, il n'y avait pas de raison pour qu'il ne le supportât point indéfiniment.

Le lendemain du départ de Mlle Dumont, Renaud, en déjeunant, annonça à sa femme qu'un de ses gardes lui signalait l'apparition de deux loups dans ses bois; en conséquence il allait partir avec son beau-frère et quelques amis, pour se donner le plaisir d'une chasse émouvante.

Mina resta donc seule avec Jean. Lorsqu'elle ne sortait pas le soir, la jeune femme avait l'habitude de se retirer à neuf heures chez elle. Là elle mettait en ordre les notes qu'elle avait prises le matin dans ses courses de charité, sur les misères à secourir, et écrivait des lettres relatives à ses protégés. Vers dix heures et demie, elle sonnait pour son coucher.

Une après dîner qu'elle se disposait à se rendre chez la vicomtesse de Verrières, dont c'était le jour, Mlle Aglaé, sa femme de chambre, lui dit :

—Madame la marquise veut-elle me permettre de lui demander si elle sortira le soir cette semaine?

—Non, pourquoi?

—C'est que des gens de mon pays viennent d'arriver ici voir leurs enfants; on m'a invité à dîner pour le jour qui conviendrait le mieux à madame.

—Eh bien, ce sera quand vous voudrez.

—Je remercie beaucoup madame; je serai rentrée à dix heures pour son service.

—S'il vous est agréable de rester plus longtemps avec vos amis, je vous en dispense; pour une fois, je puis me déshabiller seule.

Un éclair de satisfaction brilla dans les yeux de la femme de chambre.

—Madame la marquise est bien bonne, dit-elle, et je suis très contente, on m'avait proposé d'aller au théâtre et j'avais refusé à cause du coucher de madame.

Aussitôt Mlle Aglaé s'élança dans une antichambre où attendait le reporter de la baronne.

—Ça y est! fit-elle, et tout marchera sur des roulettes! . . .

V

Mina, en déshabillé devant son feu, suivait d'un œil distrait la marche des aiguilles sur le cadran de la pendule; dix heures allaient sonner. Selon sa coutume, la jeune femme avait enlevé les épingles qui retenaient ses lourdes nattes pour se reposer la tête. Une à une elle retirait ses bagues, regardant attendrie celles que sa mère avait portées, lorsque la porte s'ouvrit discrètement.

—M. André Bernard, annonça un valet.

Mina eut un brusque mouvement de surprise.

—Comment! fit-elle, à pareille heure!

Et allant vers André, resté près de la porte, l'air interdit, elle lui dit avec un mélange d'inquiétude et de reproche :

— Que signifie cela, mon ami ? Que vous arrive-t-il donc ?

André pâlit.

— Mais, dit-il, c'est vous qui m'avez écrit à six heures de venir à dix pour une pressante communication.

Mina retomba sur son fauteuil.

— Moi ! Je vous ai écrit à six heures !

— Ah ! cria André, nous sommes perdus ! c'est un piège ! On a imité votre écriture à s'y méprendre....

— Mon ami, cette lettre ! donnez-la....

Elle est restée chez moi, sur ma table de travail.... un mot sans conséquence quant à la forme....

— Courez la chercher !

— Vous l'aurez dans un instant, j'ai gardé ma voiture....

Il mit la main sur le bouton de la porte. A ce moment, celle-ci, brutalement poussée du dehors s'ouvrit, et le marquis de la Boissière entra, suivi du comte de Nèves.

— Trop tard pour fuir, mon cher monsieur, dit le marquis en ricanant ; veuillez vous rasseoir, et vous aussi, madame.... Mes compliments, vous êtes très belle en Madeleine échevelée.... Il paraît que le bon Dieu ne peut suffire toujours, mêmes aux saintes, et qu'elles sont soumises, ainsi que nous autres pécheurs, aux "humiliations de la chair." Le mot est de vous, du temps de vos prêches....

Frappés de stupeur par cette apparition, Mina et André restaient sans voix, comme pétrifiés.

— Je commence, continua le marquis, par vous donner des explications sur mon prompt retour : Je me disposais à me mettre en chasse, quand un joli billet, pas signé, me fut remis ; on me prévenait charitablement que vous profitiez de mon absence pour recevoir monsieur dans.... l'intimité....

— C'est une lâche calomnie et un complot ! s'écria Mina d'une voix tremblante d'indignation ; M. Bernard, de son côté, a reçu....

— Laissez-moi achever, d'abord, fit le marquis l'interrompant ; il est évident que vous allez vous arranger pour sortir de là tous deux blancs comme des colombes....

— Ah ! murmura André, c'est à devenir fou !

— Eh bien ! reprit Renaud, si je suis revenu si vite, madame, ce n'est pas tant pour vous vérifier la vérité de l'avertissement — depuis votre villégiature à Meudon, je n'ai plus rien à apprendre et peu m'importe ! mais c'est pour profiter d'une occasion unique peut-être de.... flagrant délit, j'adoucis les expressions, vous voyez.

— Misérable !

— Flagrant délit constaté par témoins : de Nèves et le valet de service, pour demander une séparation entre nous devant les tribunaux.

— Un tel scandale, quand je....

— A qui la faute, madame ? Tant que le public est resté dans l'ignorance, je me suis tu. Je ne vous aimais plus, vous vous consoliez avec monsieur, rien de mieux ; j'ai les idées larges, moi.... Je saisis même la circonstance pour assurer à M. Bernard, qui a l'air de vouloir me foudroyer, que je ne lui en veux nullement. Je vous ai laissée, il vous a prise, cela ne constitue de lui à moi aucune offense ; on ne commet point un larcin, en s'installant dans une propriété volontairement abandonnée par l'ancien possesseur.

(La fin au prochain numéro.)

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. ALEXANDRE DUMAS SUR LA TOMBE DE GUSTAVE DORÉ, LE 25 JANVIER 1883

« Messieurs,

« Depuis quelques jours, la mort frappe à coups redoublés ; seulement, elle ne frappe pas au hasard, elle choisit ses victimes avec une cruauté, avec une perfidie flagrantes. Il lui faut les plus vaillants, les plus robustes, les plus sincères, les plus jeunes, car ceux-là étaient toujours jeunes dont on attendait encore beaucoup. Il semble, à voir ces morts successives et précipitées, que la puissance supérieure à laquelle on donne aujourd'hui tant de noms divers, jusqu'à celui de néant, ait conçu quelque étrange dessein, et qu'il lui faille beaucoup de crainte parmi les hommes et beaucoup de place sur le sol pour quelque chose de nouveau. Si célèbre, si aimé, si nécessaire qu'il soit ou qu'il paraisse être, nul n'ose plus croire à son lendemain. Tout ce qui vit est inquiet. A l'heure présente, celui qui fait un projet semble un fou qui veut appeler sur lui la colère du maître mystérieux et impassible qui dispose comme bon lui semble des espérances humaines.

« Si un homme pouvait se croire en droit de compter sur le présent, et même sur l'avenir, c'était le prodigieux artiste que nous venons de perdre.

« Jamais la volonté, l'énergie, la grâce, le talent, jamais la vie, qui vient de Dieu, n'a eu, dans la forme humaine, d'expression plus radieuse et plus convaincante. Qui de nous oublierait le visage de ce jeune homme au front large, aux cheveux rejetés en arrière, aux grands yeux limpides, fiers et doux, à la voix chaude et tendre, au rire étincelant et communicatif, aux traits fins comme ceux d'une femme, qui devaient lui donner pendant toute sa vie et jusque dans la mort l'aspect d'un bel adolescent. Il fallait la disparition subite de Doré pour causer un nouvel étonnement au milieu de toutes les choses qui nous étonnent à cette heure. Mais ces choses passeront et l'œuvre de cet infatigable ne passera pas.

« Pour ceux qui, comme nous, l'ont connu quand il avait vingt ans, c'est-à-dire quand depuis près de dix ans déjà il était célèbre, pour ceux-là, Gustave Doré, avec sa taille svelte, ses membres agiles, sa figure imberbe et rose, sa main fine toujours armée d'un crayon, d'une plume, d'un pinceau, d'une pointe, d'un ébauchoir, Gustave Doré avait véritablement l'air de l'Ange

du travail, quand il s'élançait, j'allais dire quand il volait de la large table où il a composé des milliers de dessins aux chevalets et aux échelles où il a exécuté des centaines de tableaux, et aux échafaudages où il pétrissait ses statues et ses groupes. Quelle rapidité, quelle originalité de conception, quelle imagination inépuisable et imprévue, quelle science miraculeuse de l'ordonnance et de l'effet, quelle évocation grandiose, dramatique, troublante, de la lumière des ténèbres, du chaos, du fantastique, de l'invisible, du rêve de la terre et du ciel ! Quel monde de Dieux, de déesses, de fées, de saints, de martyrs et d'apôtres, de héros, de vierges, de géants, de spectres, d'archanges, de types monstrueux ou célestes, drôlatiques ou divins, prenant tout à coup naissance, forme, couleur, mouvement, vie, dans ce cerveau lumineux, à tout jamais obscurci !

« Mais aussi quelle intimité consciencieuse, respectueuse et bien digne de lui avec les grands esprits qu'il commentait, qu'il vivifiait du bout de son crayon et que tant de gens qui disent tout connaître ne connaîtraient pas sans lui ! Songeons, pour nous consoler, aux enchantements que devrait éprouver une imagination comme celle-là, quand elle entrait en communication directe avec Rabelais, Lafontaine, Milton, Châteaubriand, Balzac, Cervantès, Dante, Shakspeare, la Bible. Comment s'étonner encore de son improvisation, de son abondance et de sa foi, quand on le voit puisant tous les jours et à toute heure aux sources éternelles du beau, du grand et du vrai !

« Aussi, regardez comme l'horizon du dessinateur va toujours s'élargissant, comme son idéal grandit, comme il aspire sans cesse à autre chose, comme il a besoin de l'immense, de l'infini, dans l'ordre physique comme dans l'ordre intellectuel.

« Il lui faut multiplier et augmenter toujours ses ateliers de travail qui ne suffisent jamais à sa fièvre de production. Il y ajoute les grands espaces, les épaisses forêts, les hautes montagnes.

« Quand il sort de ses ateliers de Paris ou de Londres, quand on croit qu'il se repose, il parcourt la Suisse, les Pyrénées, l'Ecosse, il descend dans les précipices, il erre dans les solitudes, il se recueille sur les sommets, de ses repos magnifiques, de ses visions superbes, il rapporte ses immenses paysages, tantôt inondés de lumières, tantôt perdus dans les brumes avec leurs sapins sinistres, leurs lacs transparents, leurs escarpements vertigineux, leurs abîmes insondables, leurs ciels de saphirs, d'opale et d'or, leurs cimes de neige rougissant sous le dernier baiser du soleil, tandis qu'un de ces grands aigles qui font d'un coup d'aile une lieue, comme a dit le poète, traverse la toile et vous emporte avec lui. Quelle œuvre ce créateur mortel laisse après lui ! Et ce ne sera vraiment pas de trop, du calme et du silence qu'on trouve sous nos pieds pour se remettre d'un pareil labeur. Nous avons tous entendu dire et, malheureusement, que dans cette œuvre colossale, il n'y avait que l'indication d'un grand tempérament, quelque chose comme l'ébauche et l'avortement d'un génie vagabond qui n'avait su ni se restreindre ni se châtier.

« En France, en France seulement, on passait souvent ironique, ou, ce qui pis est, indifférent, devant ces grandes toiles dont la composition et l'idée étaient toujours magistrales.

« Il souffrait horriblement de ne pas être compris. Qui avait tort, celui qui souffrait ou celui qui ne comprenait pas ? l'un et l'autre : et le peintre qui ambitionnait l'applaudissement de la foule, et le passant qui le lui refusait. Qui donc parmi les contemporains d'un grand artiste peut porter sur lui et à tout jamais un arrêt définitif ? Combien ont quitté ce monde, trompés par le succès que leur votait la masse, avec la certitude qu'ils léguaient une œuvre impérissable, dont le souvenir survivait à peine quelques années à cet accord dont ils étaient si fiers entre leur œuvre trop facile à comprendre et une foule trop facile à tromper !

« En revanche, combien d'incompris, de désespérés, de bafoués même, morts depuis longtemps, nous venons rechercher ici pour les faire entrer dans la gloire que ceux de leur temps leur ont refusée !

« Notre Panthéon français est payé de nos repentirs. Ne nous prononçons donc pas si vite ; patientons ; laissons quelque chose à faire à la postérité, et surtout soyons respectueux pour ceux qui, comme Doré, n'ayant vécu que cinquante ans, ont pu donner, pendant quarante, le plus grand exemple qu'on puisse donner aux hommes, celui du travail incessant, de la passion, de l'idéal et de l'acharnement à le poursuivre.

« Ce n'est pas seulement l'admiration, ce n'est pas seulement l'amitié qui me fait prendre la parole devant la tombe du grand artiste. Avec cet enthousiasme et cette générosité qui faisaient le fond de sa nature, Doré, quand d'autres hésitaient encore, avait offert spontanément et modestement d'exécuter, en témoignage de son admiration pour le père et de son amitié pour le fils, la statue de l'auteur de *Henri III*, de *Mlle de Belle-Isle*, des *Trois Mousquetaires* et des *Impressions de Voyage*. Il ne voulait rien accepter, il donnait à ce travail tout son temps, tout son talent ; il lui a peut-être même donné sa vie. Qui sait si ce monument, qui l'occupait du matin au soir, quelquefois la nuit ; qu'il a exécuté

en six mois, n'a pas déterminé le mal dont il est mort, et qui est celui des ardents et des passionnés ?

« Depuis six mois, il vivait face à face avec cet autre grand producteur, auquel il ressemblait par tant de points, par la fécondité, par l'invention, par la variété, par la puissance, par le désintéressement, par la bonté. Ce cœur, qui devait se rompre brusquement après l'achèvement de cette œuvre, a battu filialement, à l'unisson du mien, pour la consécration de la gloire qui m'est le plus sacrée. L'écrivain et l'artiste étaient si bien faits pour se comprendre ! Aussi toute l'âme de l'artiste a-t-elle passé et rayonne-t-elle dans l'image de l'écrivain et dans les poétiques figures dont il l'a entourée. Les voilà publiquement et pour jamais unis dans le souvenir des hommes ; car les statues des poètes ne sont heureusement pas de celles qu'on abat.

« Voilà le statuaire contesté, défiant maintenant l'indifférence et l'injustice, forçant la foule à regarder enfin son œuvre, et jeté violemment par la mort dans l'immortalité terrestre qu'il vient de donner à un autre ; nous voilà enfin Doré et moi devenus de la même famille, par le même amour. Aussi est-ce comme un de ses frères que j'apporte ici à sa chère mémoire l'hommage que je ne puis malheureusement pas comme lui couler en bronze, de ma sincère admiration et de ma pieuse et inutile reconnaissance.

M. Alexandre Dumas a pris la parole par reconnaissance envers l'artiste qui s'était spontanément offert pour exécuter le monument projeté en l'honneur d'Alexandre Dumas père.

CHOSSES ET AUTRES

Depuis 1881 il a paru 10 journaux nouveaux à Québec.

Il paraîtrait, d'après des dépêches, que M. Gladstone aurait reçu des lettres le menaçant de mort.

Il est rumeur que M. L. A. Sénécal va être nommé sénateur en remplacement de feu l'hon. M. Bureau.

L'opinion qui semble prévaloir à Québec, est que la législature provinciale sera prorogée dans la première semaine de mars.

Avant-hier a eu lieu, dans Ontario, la nomination des candidats à la Chambre locale. La votation aura lieu mardi prochain.

On pense généralement en France que le parlement va être dissous d'ici à peu de temps et un appel général fait au peuple.

L'honorable M. Royal a présenté une requête pour l'incorporation de la congrégation des RR. PP. Oblats du territoire du Nord-Ouest.

Son Excellence le Gouverneur-Général a été nommé membre honoraire de la société historique de la Nouvelle-Angleterre, à Boston.

Mademoiselle Noémi Fortin, du Cap St-Ignace, en religion Marie de l'Assomption, est décédée jeudi au couvent de Sillery, à l'âge de 33 ans.

Achille G. Bussièrès, percepteur des douanes, et ci-devant de Québec, vient d'être élu, pour la troisième fois, maire de St-George (Beauce).

Les élections de l'Institut Canadien d'Ottawa ont eu lieu la semaine dernière. M. Benjamin Sulte a été élu président à l'unanimité des voix.

D'après le rapport du bibliothécaire du parlement fédéral, à Ottawa, 3200 livres ont été achetées dans le cours de l'an dernier.

Le duc de Blacas, gentilhomme français, actuellement à Ottawa, vient d'être nommé aide-de-camp honoraire du Gouverneur-Général.

Il est question en Angleterre de l'organisation d'un corps de troupes au Canada, se montant à 10,000 hommes, que l'on incorporerait dans l'armée anglaise en temps de guerre.

Il paraîtrait que le gouvernement fédéral avait d'abord offert la succession de M. Hector Fabre, au sénat, à sir N. F. Belleau, mais que ce monsieur aurait refusé pour des motifs personnels.

Il est rumeur à Londres que deux députés irlandais au parlement allaient être arrêtés pour avoir trempé dans un complot tramé contre la vie de fonctionnaires publics en Irlande. Cette rumeur a créé la plus grande excitation.

A la nouvelle de la mort de Gustave Doré, un groupe d'artistes russes avait envoyé de Saint-Petersbourg une couronne pour la déposer sur le cercueil du grand ar-



CANADA—LE SOLITAIRE DU LAC TÉMISKAMINGUE—D'APRÈS UN CROQUIS DU RÉV. C. A. M. PARADIS, O.M.I.



CANADA—LE PORTAGE DE LA MONTAGNE—D'APRÈS UN CROQUIS DU RÉV. C. A. M. PARADIS, O.M.I.

tiste. Cette couronne n'a pu arriver pour la cérémonie funèbre, elle a été déposée quelques jours après sur le tombeau du célèbre peintre.

M. Gladstone a eu une longue entrevue avec M. Clémenceau, à son passage à Paris. Le chef anglais a fait une sortie en faveur de la décentralisation qu'il essaie d'établir en Irlande. C'est sur cela qu'il compte pour inspirer la confiance et guérir tous les maux dont souffre la Verte Erin. Il est fort probable que le remède arrive trop tard.

L'honorable M. Joly a fait une très intéressante lecture, la semaine dernière, sur les forêts, dans la salle des *Young men Christian Association*. L'affluence était considérable. M. Andrew Thompson présidait. Les ministres et plusieurs députés assistaient à cette lecture qui a été très attrayante.

Le czar vient de conférer le grand cordon de Saint-Alexandre Newsky à Mgr l'archevêque de Mohilen, métropolitain de l'empire de Russie.

Mgr Antoine Fijelkowski est né en 1797. De 1860 à 1872, il a été promu au siège métropolitain au consistoire du 28 février 1872.

C'est la première fois, depuis 1861, qu'un prélat catholique, sujet du czar, reçoit cette distinction.

L'anecdote suivante montre combien était grande la popularité de Gustave Doré tant à l'étranger qu'en France :

L'éminent artiste se trouvait en Suisse, à Lucerne ; ayant par malheur perdu son passeport, que l'on exigeait avec sévérité à cette époque. Tracassé par la police, Doré demanda à parler au maire, auquel il dit son nom.

—Vous m'affirmez que vous êtes M. Doré, lui dit le magistrat ; je le crois mais, ajouta-t-il en tendant à l'artiste un crayon et du papier, vous avez là un excellent moyen de le prouver à ces messieurs.

Doré ne se le fit pas dire deux fois. Il y avait sous les fenêtres de la mairie des bonnes femmes qui vendaient des pommes de terre. En deux coups de crayon le dessinateur eut composé un croquis très enlevé, très exact et surtout très personnel. Il le signa et le tendit au maire.

—Votre passeport est parfaitement valable, lui dit celui-ci ; seulement, permettez-moi de le conserver en souvenir de vous ; je vais vous en faire délivrer un dans la forme ordinaire.

NOUVELLES DIVERSES

—Madame Béliveau, la célèbre pianiste canadienne, a quitté Paris et est en route pour le Canada.

—Au commencement du carême, les marchands de poisson, de New-York, ont fait un *corner* sur le poisson. Il y a des gens pour qui rien n'est sacré.

—On mande de Rome que le pape tiendra un consistoire le 3 mars prochain, auquel il procédera à la nomination de plusieurs cardinaux.

—M. T. Dubois, cultivateur de St-Dominique, a hérité d'un de ses parents en Angleterre du joli montant de \$84,000.

—M. le grand-connétable Bissonnette, de cette ville, a reçu depuis un mois près de cent lettres anonymes. Toutes contiennent des menaces.

—Les débetures du chemin de fer de Montréal et Sorel, au montant de \$100,000, viennent d'être vendues à Londres par l'entremise de la banque de Montréal.

—La compagnie du Pacifique va faire planter des arbres le long de sa voie ferrée, dans les endroits où la neige s'accumule et occasionne des inconvénients sérieux.

—La condamnation à mort portée contre Lévesque, accusé de meurtre au Manitoba, a été révoquée par la Cour du Banc de la Reine, en cette province, par suite d'informalités dans le cours du procès.

—Un nommé Foote, de Baltimore, a été le premier à étrener le fouet que l'Etat du Maryland vient de replacer dans son code criminel. Le malheureux était coupable d'avoir battu sa femme.

—M. A. Caron, charpentier, de Montréal, vient de recevoir une pénible nouvelle. Son fils, William, et son gendre, un M. Smith, qui travaillaient dans une mine du Haut-Canada, ont eu, le premier les deux jambes, le second un bras emportés par une explosion prématurée.

—Un nouveau journal, organe du prince Jérôme, vient de paraître à Paris, sous le titre de *L'Appel au*

Peuple. Il publie un protêt signé par trente députés bonapartistes contre l'arrestation du prince Jérôme. Le nouveau journal demande un plébiscite.

—Les inondations continuent aux Etats-Unis. Une digue s'est rompue à Louisville et cinquante personnes ont péri. A Cincinnati la gare aux marchandises s'est écroulée au moment où plusieurs centaines de personnes y étaient réunies. On dit que plusieurs d'entre elles ont péri.

—M. J.-G. Baillargé, de Québec, a envoyé au Père Voisin, missionnaire de l'Afrique, et maintenant à Montréal, une somme de \$1,000 destinée à ériger une église sur les bords du lac Nianza, dans l'Afrique centrale, sous le vocable d'église Saint-Pierre.

—Le *Free Press*, d'Ottawa, annonce que les députés conservateurs Canadiens-Français à la Chambre des Communes se sont réunis en caucus l'autre jour, et qu'ils y ont décidé de demander à sir John un partage égal du patronage entre les nationalités anglaise et française. Dans le cas où le premier ministre refuserait, ils devraient lui déclarer qu'ils se considéreraient libres d'agir indépendamment du gouvernement.

—La puce des neiges de Russie a fait son apparition au Canada. Elle aurait été importée dans notre pays par les réfugiés russes. Cet insecte est presque blanc et n'est pas offensif lorsqu'il fait froid. Cependant, si un individu a le malheur de porter sur lui une de ces puces et qu'il entre se chauffer dans une maison, il sera bientôt la victime de ses morsures qui sont de beaucoup plus cruelles que celles des puces ordinaires.

—La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa a fait l'élection de ses officiers pour l'année 1883. En voici la liste : Président : Benjamin Sulte ; 1er vice-président : Stanislas Drapeau ; 2e vice-président : Dr Prévost ; Secrétaire-arch. : J.-L. Olivier ; Secrétaire-cor. : G. Marsan ; Trésorier : Jos. Côté ; Auditeurs : G. Gagné, J.-O. Dion ; Commissaire-ordon. : Capitaine Herménégilde Pouliot ; Conseil : A. Champagne, F.-R. Campeau, J. Christin, A. Gagnon.

—Je ne puis trouver d'expression assez vive pour exprimer ma joie à propos de cette Huile merveilleuse surnommée l'Huile de Saint-Jacob, pour la guérison des rhumatismes et autres douleurs. Il y a quelque temps, je ressentis une attaque de rhumatisme inflammatoire aux genoux ; l'enflure prit une telle proportion que toute la jambe devint enflée et je souffrais des douleurs atroces ; j'entrevois que je serais cloué sur mon lit pour des mois, lorsque je me décidai à faire usage de l'Huile de Saint-Jacob, et, quelques heures après, les douleurs avaient disparues.—Chas. S. Strickland, Boston.

NOTES COMMERCIALES

(Du *Moniteur du Commerce*)

La production du thé, au Japon, atteint maintenant 90,000,000 livres par an.

On installe actuellement la puissante machine à vapeur de la fabrique de coton de Moncton.

Il est passé sur l'Intercolonial, la semaine dernière, 79 wagons de marchandises anglaises et 29 wagons de sucre.

Le *Machinist* américain dit que la paille hachée est le corps qui protège le mieux les réservoirs contre l'action de la gelée.

On dit que nos réserves de noyer noir sont presque épuisées et les trois quarts des meilleurs arbres ont été abattus durant ces dernières dix années.

Un puissant syndicat de Saint-Jean, Nouveau Brunswick, a acheté 32,000 acres de terrains à la Compagnie foncière du Nord-West Canadien pour une somme de \$160,000.

On emploie maintenant la pulpe de papier, soutenue par des fils de coton ou de laine, à la fabrication de chaussettes suffisamment durables et coûtant beaucoup moins que le prix du blanchissage des articles similaires en laine ou en coton.

La dernière entreprise tentée en Georgie est la fabrication du sucre de melon d'eau. Le premier cultivateur qui a tenté l'expérience prétend être capable de produire 24,000 livres de sucre, valant 10c la livre, par acre.

Il y a en ce moment dans les usines de Stormont 500 métiers en pleine activité ; il y a quelque temps

le nombre des métiers, travaillant, n'était que de 320. L'usine recevra d'ici à quelques semaines une quantité considérable de machines destinées à augmenter encore sa capacité de production.

MM. Malcolmson & Son ont offert à la ville de Brantford de bâtir une fabrique de lainage pouvant occuper 35 ouvriers, et devant contenir pour \$15,000 de machines si la ville leur accordait un bonus de \$20,000 et cinq ans d'exemption de taxe.

Il y a un siècle au plus les habitants des îles de Landwisher étaient cannibales, aujourd'hui il y a dans Honolulu, la capitale du royaume, 300 fils téléphoniques, et le téléphone est employé sur toutes les plantations. Quelques planteurs emploient la lumière électrique pour couper et rentrer la récolte des cannes à sucre pendant la nuit.

La "British et Canadian Lumbering Company," ayant son bureau principal à Toronto, a acheté les scieries importantes situées près de cette ville et connues sous le nom de Skead's Mills. La somme payée est dit-on dans les environs de \$100,000. Les expéditions de bois seront probablement faites par chemin de fer.

Le Kentucky récolte 36 p. c. de la quantité totale du tabac produit dans les Etats-Unis, et 99 livres sur 100 de cette quantité totale sont produites par quinze Etats. La récolte par acre varie de 471 livres pour la Caroline du Nord à 1,920 livres pour le Connecticut.

L'éditeur du *News*, Barnesville, Ga., M. D. Alexander, dit que depuis 12 mois il a souffert d'un rhumatisme inflammatoire, et ayant appelé des médecins auprès de lui sans aucun résultat satisfaisant. Un de ses amis lui conseilla de faire usage de l'Huile de St. Jacob ; après en avoir fait usage pendant quelque temps il se trouva soulagé et est maintenant complètement guéri.

Décès

Au presbytère de la Rivière-Ouelle, le 6 février courant, sieur Eloi Dion, père de monsieur le curé de cette paroisse, époux de dame Adéline Gastonguay, à l'âge de 82 ans et 10 mois.

LES ECHECS

Montréal, 22 Février 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

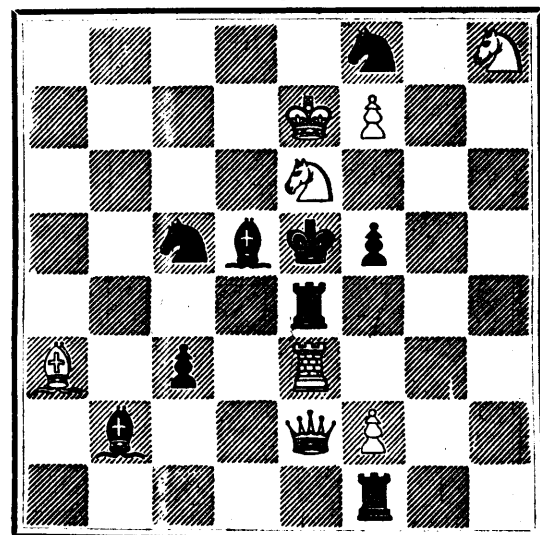
SOLUTIONS JUSTES :

No. 344.—MM. P. Fabien, L. Dargis, H. Lupien, D. P. J., M. Lafrenais, J. Maurien, L. Dubé, Montréal ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; N. H. Guérin, Pointe-Lévis ; G. P., Arthabaska ; Honoré M., Louiseville ; H. Bégin, C. H. Prévost, Ottawa ; F. Gingras, Trois-Rivières ; V. Gagnon, O. Pigeon, S. Tudein, Québec ; L. O. P., Sherbrooke ; I. Lafrenière, N. P., Sorel ; E. Legault, Ottawa.

PROBLEME No. 345.

Composé par M. le Dr S. GOLD.

NOIRS.—9 pièces.



BLANCS.—8 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 344.

Blancs.	Noirs.
1 F 8e TD	1 F pr. F
2 R 1er F	2 ?
3 C 2e F, mat	
	Si :
2 F pr. F et mat le coup suivant.	1 P joue

PENSÉES

La vie est courte, si elle ne mérite ce nom que lorsqu'elle est agréable, puisque si l'on comptait ensemble toutes les heures que l'on passe avec ce qui plaît, l'on ferait à peine d'un grand nombre d'années une vie de quelques mois. La Bruyère.

Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter; si elle est heureuse, il est horrible de la perdre. L'un revient à l'autre. La Bruyère.

Il n'y a rien que les hommes aiment mieux à conserver, et qu'ils ménagent moins, que leur propre vie. La Bruyère.

La vie est courte et ennuyeuse; elle se passe toute à désirer. L'on remet à l'avenir son repos et ses joies, à cet âge souvent où les meilleurs biens ont déjà disparu, la santé et la jeunesse. La Bruyère.

L'on espère de vieillir et l'on craint la vieillesse; c'est-à-dire, l'on aime la vie et l'on fuit la mort. La Bruyère.

Il n'y a pour l'homme que trois événements, naître, vivre et mourir, et il oublie de vivre. La Bruyère.

Il y a des créatures de Dieu qu'on appelle des hommes, dont toute la vie est occupée à scier du marbre; cela est bien simple, c'est bien peu de chose. Il y en a d'autres qui s'en étonnent, mais qui passent les jours à ne rien faire. C'est encore moins que de scier du marbre. La Bruyère.

JEU DE DAMES

Adressez les communications concernant ce département à J.-E. Tourangeau, 14, Avenue Guy, Montréal.

Solutions justes du problème français No 5

Montréal: J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Glodu.

Ottawa: P. Branchon, J. Béland, Jacques Trudel et Frs. Bouchard.

Québec: J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis: J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

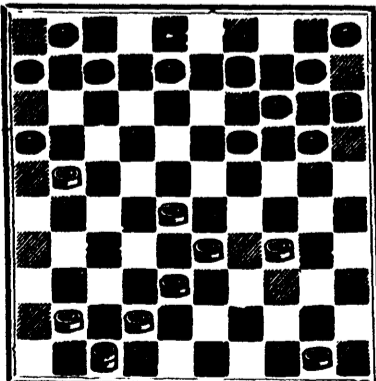
Portneuf: Michel Thibaudeau et J.-B. La-branche.

Rimouski: V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome, O. Menta, Georges Primeau et Narcisse Trudel.

PARTIE FRANÇAISE

PROBLEME No 6

Composé par M. A. Joliet, (France) NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution juste du problème No. 5

Blancs—29 24, 24 19, 54 39, 38 36, et gagnent.

Sommaire de la "Revue de la Mode" du 4 février

GRAVURES: Élégante toilette noire.—Embrasses de rideaux (12 dessins).—Dentelle en guipure d'art.—Deux bandes brodées.—Deux encadrements en application.—Deux toilettes de jeune fille (devant et dos, 4 dessins).—Toilette noire.—Toilette d'intérieur.—Deux chapeaux.

TEXTE: Explication des toilettes et des ouvrages.—Courrier de la mode.—Chronique. Les trois dates.—Marthe (suite).—Causerie financière.—Menus de la semaine.—Revue des magasins et de l'industrie.

COUVERTURE: Récréations en famille.—Solutions des Récréations.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Avis divers.

GRAVURE COLORIÉE: Deux toilettes.

PATRONS ET BRODERIES.—1er Côté.—Patrons: Corsage à pointe.—Corsage de toilette de jeune fille.—Chemise de nuit.—Chemise de jour.

2e Côté.—Broderies: Dessus de berceau en guipure (2 dessins).—Deux coins de mouchoirs.

Abonnement pour le Canada: Un an, \$6; six mois, \$3; trois mois, \$1.50. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec.



Avis aux Entrepreneurs

ON recevra à ce bureau, jusqu'à MERCREDI, le 7me jour de MARS prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumission pour Travaux du St-Maurice," pour la construction de

CAISSONS ET ESTACADES aux Grandes Piles, Travaux de la rivière Saint-Maurice, d'après le plan et le devis que l'on pourra voir en s'adressant au bureau du surintendant des Travaux, Trois-Rivières, P. Q., où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'hon. Ministre des Travaux Publics, pour une somme de \$750.00. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 13 février 1882.



AVIS

DES soumissions cachetées, adressées au "Surintendant Général des Affaires des Sauvages," et endossées: "Soumission pour Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI de SAMEDI, le 10 MARS 1883, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, ficelle, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné ou au Surintendant des Sauvages, à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce département, par l'entremise de l'imprimeur de la reine.]

L. VANKOUGHNET, Sous-Surintendant-Général des Affaires des Sauvages.

Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa 30 janvier 1882.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Drogistes Et Commerçants De Medecines.

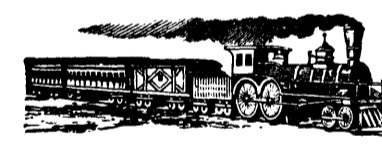
A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1882—Arrangements d'Hiver—1883

A partir du 4 Décembre 1882, les trains express directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with 2 columns: Station and Time. Rows include Pointe-Lévis, Rivière-du-Loup, Rimouski, Campbellton, Dalhousie, Bathurst, New-Castle, Moncton, Saint-Jean, and Halifax.

Ces trains viennent en connexion à la Jonction de la Chaudière avec le Grand Tronc, partant de Montréal à 10 heures p. m.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les trains partant de Halifax à 2.45 p. m., et Saint-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6.05 a. m., et qui correspondent à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc, à 9.20 p. m., passant la journée du dimanche à Campbellton.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Pour billets de passage et informations concernant les prix de passages, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef. Moncton, N.-B., 28 Nov. 1882.

Apprenti demandé

Un jeune homme respectable sachant l'anglais est demandé pour apprendre l'art de la gravure de vignette.

S'adresser à G. B. BURLAND, gérant. BRITISH AMERICAN BANK NOTE CO. Rue St. Jean, Montréal.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT. Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 100 caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.

Mousseau, Archambault & Lafontaine.

AVOCATS, No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTREAL. Hon. J. A. MOUSSAU, J. L. ARCHAMBAULT, E.C.L. C.R. et M.P., Pro-Gén. | P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre:

- 12 presses à vapeur. 1 machine patentée à vernir les étiquettes. 1 machine électrique à vapeur. 4 machines à photographie. 2 machines à gravure photographique. 2 machines à enveloppe.

Aussi: Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, pressé hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soin et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE. Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.